



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE

THE  
UNIVERSITY  
OF RHODE ISLAND  
GRADUATE SCHOOL  
OF OCEANOGRAPHY



## **Projet USAID/COMFISH Plus Feed the Future (FTF) et Conservation de la biodiversité *PENCOO GEJ***

*(Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal)*

(Cooperative Agreement Number: AID-685-A-16-00007)

**RAPPORT TRIMESTRIEL N° 2  
1<sup>er</sup> Janvier 2018 – 31 Mars 2018**



**Avril 2018**

## **Table des Matériels**

<b>ACRONYMES</b> .....	<b>3</b>
<b>1. RESUME EXECUTIF</b> .....	<b>4</b>
<b>2. INTRODUCTION</b> .....	<b>6</b>
<b>3. REALISATIONS DU DEUXIEME TRIMESTRE FY 2018</b> .....	<b>7</b>
3.1. Dialogue/ Réformes Politiques .....	7
3.2. Renforcement des capacités des institutions et des acteurs .....	9
3.3. Ressources naturelles/ Plans de gestion/ Conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins .....	14
3.3.1. Accompagnement scientifique en contribution au processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans de gestion .....	14
3.3.2. Poursuite de l'élaboration et mise en œuvre des Plans de Gestion Participatifs (PGP) .....	25
3.4. Thèmes transversaux .....	28
3.4.1. Changement Climatique / Genre .....	28
3.4.2. Gouvernance/Décentralisation .....	37
3.4.3. Communication/sensibilisation .....	40
<b>4. ACTIVITES PLANIFIEES POUR LE TROISIEME TRIMESTRE</b> .....	<b>44</b>
<b>Annexe 1. Cadre des résultats de USAID/COMFISH Plus</b> .....	<b>48</b>
<b>Annexe 2. Performance du deuxième trimestre de FY 18</b> .....	<b>49</b>
<b>Annexe 3. Rapport financier du deuxième trimestre de FY18</b> .....	<b>58</b>
<b>Annexe 4. Plan de suivi environnemental (EMMP) Trimestre 2/FY18</b> .....	<b>59</b>
<b>Annexe 5. Rapport de suivi environnemental (EMMR) Trimestre 2/FY18</b> .....	<b>67</b>

## ACRONYMES

<b>ANACIM</b>	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
<b>CINSERE</b>	Projet de services d'informations climatiques pour accroître la résilience et la productivité au Sénégal
<b>CL</b>	Convention Locale
<b>CGPP</b>	Comité de Gestion des Petits Pélagiques
<b>CLPA</b>	Conseils Locaux de Pêche Artisanale
<b>CNAAP</b>	Comité National d'Appui à la Gestion des Pêches
<b>CNGPP</b>	Comité National de Gestion des Petits Pélagiques
<b>COMNACC</b>	Comité National d'Adaptation au Changement Climatique
<b>CRC</b>	Coastal Resources Center
<b>CRODT</b>	Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye
<b>CSE</b>	Centre de Suivi Ecologique
<b>CSRP/SRFC</b>	Commission Sous Régionale des Pêches
<b>DAMCP</b>	Direction des Aires Marines Communautaires Protégées
<b>DEEC</b>	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
<b>DGID</b>	Direction Générale des Impôts et Domaines
<b>DITP</b>	Direction des Industries de Transformation des Produits de la Pêche
<b>DPC</b>	Direction de la Pêche Continentale
<b>DPM</b>	Direction des Pêches Maritimes
<b>FtF</b>	Feed the Future
<b>ICC</b>	Instance de Coordination et de Conseil
<b>INN</b>	Pêche Illégale, Non déclarée and Non réglementée
<b>IRD/IFAN</b>	Institut de Recherche pour le Développement / Institut Fondamental d'Afrique Noire
<b>IUPA/UCAD</b>	Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture / Université Cheikh A Diop
<b>LPSD/PA</b>	Lettre de Politique Sectorielle de Développement des Pêches et de l'Aquaculture
<b>MEDD</b>	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
<b>MEF</b>	Ministère de l'Economie et des Finances
<b>MoU</b>	Memorandum d'Entente
<b>MPEM</b>	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime
<b>NDC</b>	Nationally Determined Contributions
<b>NOAA</b>	National Oceanic and Atmospheric Administration
<b>PNA</b>	Plan National d'Adaptation
<b>PGP</b>	Plan de Gestion Participative
<b>PMP</b>	Performance Management Plan (Plan de gestion des performances)
<b>PNP CC</b>	Plateforme Nationale Pêche Changements Climatiques
<b>RI</b>	Résultat Intermédiaire
<b>SDG</b>	Sustainable Development Goal (Objectifs de Développement Durable)
<b>SIG</b>	Système d'Informations Géographiques
<b>UNFCCC</b>	United Nations Framework Convention on Climate Change
<b>URI</b>	University of Rhode Island
<b>URM</b>	Unité Restreinte de Mise en œuvre
<b>USAID</b>	United States Agency for International Development
<b>USG</b>	United States Government (Gouvernement des Etats Unis)
<b>UZM</b>	Unité Zonale de Mise en œuvre

## 1. RESUME EXECUTIF

L'objectif du projet USAID/COMFISH Plus est d'appuyer les efforts du Gouvernement du Sénégal visant à réformer le secteur de la pêche et à augmenter la résilience des communautés de pêcheurs et leurs moyens d'existence. Cela passe par le renforcement des conditions préalables nécessaires à l'amélioration de la gouvernance des pêcheries, l'accès à la science pour appuyer les processus de prise de décision, l'identification et l'adoption de mesures contribuant à améliorer la résilience au changement climatique.

La phase d'extension USAID/COMFISH Plus va continuer à mettre l'accent sur les priorités déjà identifiées par le projet USAID/COMFISH dans le domaine de l'Initiative « Feed the Future » (FtF), le changement climatique et la conservation de la biodiversité. Elle gardera également l'approche intégrée du projet USAID/COMFISH dans la prise en compte des thématiques transversales tels que le renforcement des capacités dans le domaine de la gouvernance, l'autonomisation et l'équité en faveur des femmes transformatrices et l'adaptation aux impacts des changements climatiques dans le secteur de la pêche.

Ce rapport décrit le progrès réalisé dans la mise en œuvre des activités du second trimestre du plan de travail de l'année fiscale 2018.

Au **niveau politique** des rencontres ont été organisées avec la Plateforme National Pêche Changement Climatique (PNCC) et le comité ad hoc Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC)/Direction des Pêches Maritimes (DPM)/USAID COMFISH Plus en appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'adaptation et la fonctionnalité de la plateforme. Dans le cadre de l'accompagnement du MPEM pour la mise en œuvre du Plan National de Lutte contre la Pêche INN, un voyage d'études et d'échange d'expériences est prévu à Washington D.C. pour s'inspirer de l'expérience américaine dans la mise en place d'une Task Force inter agences pour combattre la Pêche INN. En même temps le projet a appuyé la Cellule d'Études et de Planification (CEP) du MPEM à la préparation et au partage du rapport de la revue sectorielle pêche qui est intégré dans un rapport national comprenant tous les secteurs et validé par un Conseil Présidentiel. Les contributions des projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus, ainsi que celles d'autres partenaires techniques et financiers, aux résultats clés et aux efforts en cours dans le secteur sont documentées dans le rapport.

Le **renforcement des capacités** s'est poursuivi avec les **institutions de pêche** et les **parties prenantes** à travers des ateliers de suivi des plans d'action d'évaluation des capacités organisationnelles (OCA) des CLPA. Les activités de mobilisation de fonds se sont bien déroulées à travers le suivi de la mise en œuvre des stratégies adoptées par les CLPA. Le réseau des CLPA a aussi bénéficié d'un appui du projet durant le trimestre pour une tournée de sensibilisation dans la région de Fatick pour partager la mission du réseau et écouter les commentaires des parties prenantes. Le rapport, qui sera finalisé au troisième trimestre, identifiera les principales recommandations qui seront utilisées pour élaborer le plan de travail annuel du Réseau national des CLPA.

Dans le domaine climatique, les cellules de veille de Mbour et Saint Louis pour le programme de sécurité en mer ont été renforcées en outils de suivi/évaluation et traitement des données climatiques. Un appui a été apporté à la mise en œuvre des Plans Locaux d'adaptation de Saint

Louis, Ziguinchor et Kafountine. En ce qui concerne les transformatrices, des visites d'échange entre paires, des cours d'alphabétisation et d'autres activités ont été menées pour développer leurs capacités techniques et organisationnelles. En réponse à une demande de la Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP), le projet a appuyé l'organisation d'un atelier de réflexion pour l'amélioration de la sélectivité des chaluts industriels et contribuer ainsi aux efforts de lutte contre la pêche illégale.

Au **niveau scientifique**, les institutions de recherche scientifique (CRODT, IUPA, IFAN/IRD et CSE) ont mené des recherches pour éclairer les processus des Plans de gestion participative des pêcheries de la Sardinelle et de l'Ethmalose et pour suivre l'impact des mesures de gestion mises en œuvre. Ce trimestre, des unités pilotes conjointes de collecte de données impliquant des CLPA sont établies et collectent des données de débarquements dans quatre sites. Le CSE a animé un atelier sur les progrès de la mise en œuvre de la plate-forme SIG et la transmission à la DPM.

La mise en œuvre des **Plans de Gestion Participatifs (PGP)** de la pêcherie de sardinelles s'est poursuivie au niveau de la Grande Côte Sud, du Cap Vert et de la Petite Côte. C'est ainsi que les activités prioritaires des plans d'action annuels des URM ont été mises en œuvre durant le trimestre et parallèlement évaluées. Les actions menées sont relatives à l'amélioration des connaissances des acteurs sur la réglementation à travers la vulgarisation du code de la pêche. A cet effet, un livret sur le code de la pêche vient d'être finalisé par une équipe conjointe DPM/COMFISH Plus ; le document sera multiplié et distribué aux acteurs. S'agissant du processus d'élaboration du Plan de Gestion de la pêcherie de l'ethmalose, les restitutions auprès des acteurs de l'étude sur la sélectivité des filets maillants ciblant l'ethmalose au Sine Saloum se sont poursuivies dans les CLPA de Niodior, Djirnda et Missirah. Les acteurs ont confirmé les résultats relatifs à la sélectivité des mailles 30, 32, 36 et 40 mm et recommandent un minimum de 36 mm ou plus. Le code de la pêche exige un minimum moins sélectif de 30 mm.

La rédaction du PGP pour *Ethmalosa*, incluant les plus grandes tailles de mailles minimales recommandées, vient d'être finalisée, il sera soumis aux CLPA du Sine Saloum pour validation. A l'avenir, le projet soutiendra les parties prenantes et les institutions de recherche pour l'intégration de ces mesures de gestion consensuelles dans le Code des pêches.

Les activités sur le **changement climatique** et le **genre** ont soutenu la résilience des transformatrices avec des cours d'alphabétisation en partenariat avec la Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (DALN), un partenariat avec l'Agence Nationale des Energies Renouvelables (ANER) pour piloter les séchoirs solaires à Cayar. Des associations de femmes transformatrices de 14 sites ont bénéficié de visites d'échange inter-comités très réussies à Guéréo et à Cayar. Des activités de réhabilitation des sites de traitement, de subsistance alternative de jardinage à Diamniadio et le renforcement des capacités de gouvernance des femmes transformatrices dans les quatre unités de traitement modernes établies par le MPEM sur le modèle de Cayar étaient également en cours ce trimestre.

**Gouvernance/Décentralisation.** Outre les 03 conventions locales validées au mois de décembre au Sine Saloum, quatre (4) nouvelles autres ont aussi adoptées dans les CLPA de Foundiougne, Djirnda, Bassoul, Niodior, suite à un atelier de restitution et de validation regroupant toutes les parties prenantes (acteurs, services techniques, administration territoriale). La mise en œuvre des anciennes conventions locales se poursuit à travers la réalisation d'émissions radio, l'organisation de mission de surveillance en mer et à terre (surveillance

Participative) pour surveiller et appliquer les mesures de gestion de la convention locale, la mobilisation interne de fonds pour les CLPA, etc.

Dans le domaine de la **communication/sensibilisation**, les faits saillants du trimestre sont la poursuite des émissions radios avec les partenaires communautaires, l'évaluation de ces émissions dans trois (03) CLPA, la production d'une vidéo de capitalisation sur la convention locale, la poursuite du processus de réalisation de vidéos et de documents de capitalisation.

En ce qui concerne la **performance du projet**, le tableau des Indicateurs présenté en annexe donne les résultats obtenus au second trimestre. Au cours de ce trimestre, des formations ont été dispensées aux relais communautaires, de même que le recensement des acteurs, ménages et organisations de pêcheurs des CLPA de Toubacouta, Sokone, Missirah, Bassoul, Niodior, Djirnda et Foudiougne pour renseigner sur le nombre de ménages bénéficiaires du projet dans le département de Foudiougne et le nombre de pêcheurs utilisant de nouvelles technologies. Le même recensement des pêcheurs, ménages et organisations des CLPA de Fimela et Palmarin a démarré ce trimestre. Les données seront reportées au troisième trimestre de l'année fiscale 2018. Enfin l'équipe a participé à la rencontre du 27 mars 2018 organisée par l'USAID sur le DQA, le Groupe de Travail MEL et le canevas de l'AMELP.

## 2. INTRODUCTION

Le projet USAID/COMFISH Plus est une initiative de deux (02) ans (1<sup>er</sup> octobre 2016 – 30 septembre 2018) financée par l'Agence américaine pour le développement international (USAID). C'est une phase d'extension du Projet USAID/COMFISH (14 février 2011 - 30 septembre 2016) mise en œuvre à travers un Accord de Coopération entre l'USAID et l'Université de Rhode Island (URI). Les principaux partenaires sont des structures gouvernementales, des associations professionnelles de la pêche, des universités et instituts de recherche, des organisations non gouvernementales (ONG) intervenant dans le secteur de la pêche côtière et marine.

L'objectif du projet est d'appuyer les efforts du Gouvernement du Sénégal visant à réformer le secteur de la pêche et à augmenter la résilience des communautés de pêcheurs et leurs moyens d'existence. Cela passe par le renforcement des conditions préalables nécessaires à l'amélioration de la gouvernance, y compris l'autonomisation des femmes, l'accès à la science pour appuyer les prises de décision et l'identification et l'adoption de mesures contribuant à augmenter la résilience au changement climatique.

Le Projet USAID/COMFISH Plus contribuera à l'atteinte des trois principaux résultats suivants:

**RI 1 :** Les capacités des acteurs et des institutions sont renforcées à tous les niveaux pour une approche écosystémique de la cogestion visant une pêche durable et prenant en compte l'impact des changements climatiques ;

**RI 2 :** Les stratégies, politiques et bonnes pratiques en matière de gouvernance sont identifiées, testées, évaluées et appliquées pour renforcer la résilience des écosystèmes face aux menaces pesant sur la conservation de la biodiversité et les risques climatiques ;

**RI 3 :** L'augmentation des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs artisans, encourage la poursuite des efforts en faveur d'une pêche durable.

Le présent rapport décrit les activités exécutées par le projet USAID/COMFISH Plus durant le second trimestre de l'année fiscale 2018 (FY 2018). Il décrit les principales réalisations du trimestre, les activités transversales (changement climatique, gouvernance, communication etc.), les activités planifiées pour le prochain trimestre. La dernière partie du rapport porte sur les annexes.

### **3. REALISATIONS DU DEUXIEME TRIMESTRE FY 2018**

#### **3.1. Dialogue/ Réformes Politiques**

Cette composante a été essentiellement marquée par l'appui à trois activités majeures durant ce trimestre : la mise en œuvre du Plan National d'Adaptation Pêche et Aquaculture, la lutte contre la Pêche INN, et la préparation et le partage du rapport de la revue sectorielle par la Cellule d'Etudes et de Planification (CEP) du MPEM.

**Appui à la mise en œuvre du PNA Pêche et Aquaculture.** Plusieurs rencontres ont été organisées avec le bureau de la Plateforme Nationale Pêche/Changement Climatique et le comité ad hoc DEEC/DPM/USAID COMFISH Plus en appui à la fonctionnalité de ladite plateforme. Les différents documents de travail (règlement intérieur, plan de travail annuel, stratégie de communication etc.), ont été élaborés et validés par l'Assemblée Générale de la plateforme le 28 mars 2018.

**Lutte contre la Pêche INN.** Le projet compte accompagner le MPEM dans la mise en œuvre du Plan National de lutte contre la Pêche INN. A cet effet, un voyage d'étude et d'échange d'expérience est prévu à Washington D.C. pour s'inspirer de l'expérience américaine dans la mise en place d'une Task Force inter agence pour combattre ce fléau. Le MPEM a été officiellement saisi et a confirmé sa disponibilité pour la période du 28 avril au 05 mai 2018. Le ministre a établi une liste des participants du MPEM à inclure dans la délégation officielle de six personnes, dont le Ministre, le Directeur de la DPSP, le Chef de la Division Inspection et Contrôle de la DPSP, le Directeur des Industries de Transformation des produits de la Pêche (DITP), le Coordinateur de la CEP et le Conseiller Technique en Communication. Le processus de préparation du voyage est en cours en collaboration avec l'USAID/Sénégal COMFISH Plus AOR, qui sera l'un des facilitateurs de la tournée, et avec USAID/Washington/E3, NOAA, USCG et d'autres institutions hôtes participantes.

**Revue sectorielle 2018 du Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime.** Le Projet USAID/COMFISH Plus a appuyé la Cellule d'Etudes et de Planification (CEP) MPEM dans le processus d'élaboration et de partage du rapport de la revue sectorielle. Le Gouvernement du Sénégal effectue, dans le cadre du suivi de sa Politique Economique et Sociale, une Revue Annuelle Conjointe (RAC). La RAC a pour objet de rendre compte des performances enregistrées dans l'exécution des projets et programmes et de tirer des conclusions et recommandations pour une meilleure efficacité la mise en œuvre des politiques publiques.

Pour un suivi participatif de la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE), l'Etat du Sénégal a mis en place, en 2015, le Cadre Harmonisé de Suivi-Evaluation des Politiques Publiques (CASE). Ce cadre harmonisé consacre les principes de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) pour une gestion efficace des ressources publiques (Décret n° 2015679 du 26 mai 2015). Ainsi, il a été institué la tenue des revues au niveau des ministères pour rendre compte de la mise en œuvre des politiques sectorielles et partager avec toutes les parties prenantes. Les différents rapports de revues sectorielles seront synthétisés et consolidés pour élaborer le document national de RAC de la politique économique et sociale qui sera validé dans le cadre d'un conseil présidentiel.

Conformément aux orientations du CASE, le document de revue sectorielle a été produit dans le cadre d'un processus impliquant toutes les parties prenantes avec des moments de validations technique et politique. En effet l'objectif étant de conduire, par un processus participatif et inclusif, le processus d'élaboration de la revue sectorielle 2018 du MPEM qui a été partagé par le Ministre le 17 mars 2017 au King Fahd Palace. Ce rapport de revue sectorielle a rendu compte des progrès réalisés, des performances enregistrées au titre de l'année 2017 et a fait la programmation des activités de 2018.

**Cadre de mesure des résultats de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement Pêche et Aquaculture (LPSD/PA).** En vue d'atteindre les objectifs fixés par la LPSD/PA, il

Est nécessaire de donner impulsion et diligence à l'exécution des projets et programmes, tenant compte des impératifs de résultats et des exigences en matière de reddition des comptes. Les directives de l'UEMOA adoptées le 26 juin 2009, relatives à la gestion des finances publiques et celles du CASE consacrent le principe de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) pour une gestion efficace des ressources publiques. Pour cette raison, la LPSD/PA met un accent particulier sur la nécessité de mettre en place un système fonctionnel de suivi et d'évaluation des interventions dans le secteur avec des indicateurs fiables et pertinents. Cette option favorise également la culture de la GAR et renforce la transparence et la bonne gouvernance des projets et programmes.

Au paravent, le projet USAID/COMFISH Plus a appuyé la CEP dans le processus d'actualisation du Cadre de Mesure des Résultats de la LPSD/PA. Une expertise a été mobilisée en 2017 pour soutenir le développement d'un système de Suivi-Evaluation (S&E) et de partage des résultats pour faciliter, en temps opportun, l'identification et la mise en œuvre des ajustements et corrections nécessaires aux programmes. Les résultats obtenus lors de ce processus sont énumérés ci-après :

- Le diagnostic de l'état actuel du système de Suivi-Evaluation de la politique sectorielle, des programmes et projets du secteur est fait.
- Les indicateurs et cibles du cadre de mesure des résultats de la politique sectorielle sont actualisés et validés.
- Un guide de Suivi-Evaluation de la LPSD/PA, des projets et programmes du secteur est élaboré.
- Les besoins en renforcement de capacité technique et en équipement (matériels informatique, logistique et roulant du projet) pour les services centraux et déconcentrés sont évalués et proposés.
- Des rencontres sont organisées pour partager et discuter le diagnostic et le cadre opérationnel de suivi-évaluation proposé.

Afin de permettre un partage du cadre de mesure de résultats actualisé avec des indicateurs et cibles avec les parties prenantes, les propositions de l'équipe d'experts ont été soumises à un groupe d'experts du secteur pour examen et validation dans le cadre d'un atelier technique résidentiel de trois (03) jours financés par le projet USAID/CMFISH Plus durant ce trimestre.

### 3.2. Renforcement des capacités des institutions et des acteurs

**Elaboration des Plans de Travail Annuels 2018 des CLPA de Cayar et Ziguinchor.** Les ateliers d'évaluation des PTA 2017 et d'élaboration des plans d'actions 2018 des CLPA de Cayar et Ziguinchor se sont tenus respectivement le 28 février 2018 et le 15 mars 2018. Ils ont enregistré la participation des membres des Instances de Conseil et de Coordination (ICC) de même que les inspecteurs départementaux concernés. L'objectif de ces rencontres était de faire le bilan des PTA 2017 et d'élaborer ceux de 2018. A Ziguinchor, le coordonnateur et le trésorier du CLPA ont présenté le bilan des activités et le rapport financier du PTA 2017. Concernant le PTA 2018, un canevas préétabli prenant en compte les différents outils des CLPA a été soumis aux ICC pour validation. Ces PTA ont été approuvés à l'unanimité par les CLPA concernés.



**Figure 1: Elaboration et validation du PTA 2018 du CLPA de Ziguinchor**

**Suivi de la mise en œuvre des plans d'action OCA/ECO** (évaluation des capacités organisationnelles). Les 14 et 15 février 2018 se sont tenus respectivement dans les CLPA de Cayar et Sindia Nord, des ateliers de suivi de la mise en œuvre des plans d'action OCA. Cette rencontre a vu la participation d'une mission de l'USAID/Sénégal, du Projet USAID/COMFISH Plus ainsi que des membres des ICC des deux CLPA. Il s'agissait principalement d'évaluer le niveau d'exécution des plans d'actions et de formuler des recommandations pour une mise en œuvre efficace des dits plans. A l'issue de l'évaluation, des avancées significatives ont été notées dans les deux CLPA, à savoir :

La définition d'un organigramme fonctionnel dans les CLPA ;

- Les procédures de renouvellement des CLPA ;
- La rédaction et la validation d'un manuel de procédure ;
- La description d'un système financier adapté ;
- L'organisation d'une formation sur le nouveau Code de la pêche avec 06 séances de démultiplication ;
- L'élaboration de Conventions Locales (CL) et de plans de gestion de la sardinelle ;
- La mise en place d'un relais par zone pour informer et sensibiliser les acteurs à la base ;
- La mise en place de plan d'actions par zone pour chaque relais communautaire ;

- L'organisation d'une tournée de sensibilisation et d'information dans les différents CLP du CLPA et la restitution à la base ainsi que le partage des rapports techniques avec les acteurs.

Au terme des ateliers, le CLPA de Sindia a obtenu la note de 2,30/4 contre celle de 1,65/4 obtenue lors de l'évaluation précédente en mars 2017. Le CLPA de Cayar est passé de la note de 1,69/4 lors de la première évaluation en avril 2017 à celle de 2,19/4.

Le processus de l'OCA vient de démarrer dans le CLPA de Kafountine où des ateliers se sont tenus du 28 au 30 mars 2018. Un plan d'actions a été élaboré tenant en compte les dysfonctionnements liés à l'organisation et au fonctionnement du CLPA. Ces évaluations montrent la nécessité de fournir des capacités aux CLPA dans des domaines tels que : 1/ la gestion financière continue ses efforts en COMFISH et COMFISH Plus les années précédentes ; 2 / gestion de projet technique ; et 3/ Suivi et évaluation. À cette fin, des ateliers de renforcement des capacités ont été prévus pour juillet pour les CLPA de Sindia, Cayar et Kafountine tandis que le processus OCA sera lancé avec le CLPA de St-Louis en avril.



**Figure 2: Validation manuelle de procédures des CLPA de Cayar et Sindia Nord**

**Visite de travail du Réseau National des CLPA dans la Région de Fatick.** Le Projet USAID/COMFISH Plus a appuyé financièrement le Réseau National des CLPA pour l'organisation d'une visite de travail dans la Région de Fatick. Celle-ci s'est déroulée du 19 février au 1<sup>er</sup> mars dans les CLPA de Palmarin, Fimela, Niodior, Bassoul, Djirnda, Missirah, Toubacouta, Sokone et Foundiougne. L'objectif était de vulgariser les missions du réseau auprès des acteurs et de recueillir les contraintes liées à la gestion de la ressource mais aussi au fonctionnement des CLPA. Les rencontres ont été marquées par la présence de l'autorité administrative et du représentant de la collectivité locale (maire de commune et chefs de village), de l'administration déconcentrée des pêches, des représentants du Réseau des CLPA, du représentant du projet COMFISH Plus et des membres des différents ICC des CLPA visités. Au total, près de 300 personnes ont été mobilisées dont 234 hommes et 66 femmes.



**Figure 3: Visite de travail du réseau National des CLPA dans la région de Fatick**

Une présentation a été faite au niveau de chaque CLPA visité sur : les bases juridiques de la mise en place des réseaux des CLPA ; le fonctionnement des réseaux des CLPA ; la représentation des CLPA dans les différents réseaux ; le mandat des membres des réseaux des CLPA ; les attributions des réseaux des CLPA ; la composition du bureau national du réseau des CLPA ; la base de renouvellement des membres des ICC des CLPA et le partage des éléments de base pour une bonne administration des CLPA.

Les débats, à l'issue de la présentation ont permis de répartir les difficultés et autres problèmes des CLPA en 03 catégories :

*Problèmes communs à tous les CLPA de la région de Fatick* : absence de siège ; non tenue régulière des réunions faute de moyens financiers (non reversement des 60% des permis de pêche et des 30% des cartes de mareyeurs par le MPEM au CLPA en raison des difficultés à respecter les critères stricts de gestion financière au niveau du CLPA) ; absence de vedette de

surveillance équipée ; absence de badge pour les membres de l'ICC ; absence de PTA validé par l'ICC ; renforcement de capacités pour les membres de l'ICC ; pas d'accès au financement pour les femmes du secteur de la pêche (excepté dans la localité de Dionewar).

*Problèmes spécifiques à un groupe de CLPA :* sécurité de la navigation dans les bolongs avec manque de balises au niveau des zones dangereuses de Fandion et Sankoham ; pêche aux casiers et à la palangre dans les bolongs et violation des mesures de gestion par les pêcheurs qui viennent du nord (majoritairement de Mbour, Joal et Djifère) ; destruction de la mangrove ; absence de stations de vente d'essence sous-douane pour les pirogues ; déficit de gilets de sauvetage ; manque d'harmonisation des mesures de gestion sur les petits pélagiques a été abordée à Palmarin, Niodior, Bassoul et aussi repos biologique de la crevette à Foundiougne, non-respect de l'interdiction par le code la pêche du fait de l'utilisation de la senne de plage à Djirnda et Foundiougne, manque d'équipements pour les femmes transformatrices à Djifère, Niodior, Missirah, Toubacouta, Sokone et Foundiougne.

*Problèmes spécifiques à chaque CLPA :* incompréhensions sur l'articulation CLP-CLPA et problèmes de compétences dans la mise en œuvre des mesures de gestion durable dans la zone de Palmarin ; absence d'agent des pêches au niveau du poste de contrôle; déficit de restitution aux acteurs à la base du plan de gestion durable de l'Ethmalose dans le CLPA de Missirah; non implication de la collectivité locale et du Comité d'Appui au Développement Local (CADL) aux activités du CLPA de Toubacouta; absence de ponton pour faciliter les sorties en mer en toutes périodes et problème de la conservation illimitée des huitres et autres mollusques dans l'AMP de Bamboung. omission du village de Mboul Diamé dans la liste des villages du CLPA de Sokone; problème de l'ensablement de la lagune de Sokone et nécessité de son dragage; absence de site de transformation répondant aux normes dans le CLPA de Foundiougne; absence de quai de débarquement des produits halieutiques; insuffisance de la surveillance participative et la destination des amendes des saisies peu connue par les acteurs ; nécessité du remplacement des filets dits « bombardiers » par des filets réglementaires au niveau de Foundiougne.

**Appui aux bureaux exécutifs des CLPA du Sine Saloum.** Après la validation des conventions locales, le projet a appuyé les sept (07) CLPA en matériel de bureau, pour le bon fonctionnement de ces structures (archivage de dossiers, préparation et tenue de réunions). La cérémonie de remise a eu lieu en présence du préfet du département de Foundiougne, des Coordinateurs des CLPA concernés, du Chef de Service Régional et Départemental des Pêches et des Chefs de Poste des Pêches. Le matériel est composé pour chaque CLPA d'un bureau, d'un ordinateur, d'une imprimante et de 50 chaises de réunion. Dans un proche avenir, les capacités des membres du bureau exécutif des CLPA seront renforcées pour une bonne gestion de l'équipement octroyé.



**Figure 4: Remise du matériel au CLPA de Missirah en présence du Sous-Préfet**

### **Appui à la lutte contre la pêche Illégale : Renforcement de la réglementation et amélioration de la sélectivité des chaluts de pêche industrielle**

Du 21 au 23 février 2018, s'est tenu un atelier de réflexion pour l'amélioration de la sélectivité des chaluts. Cet atelier a réuni l'administration des pêches, des professionnels de la pêche industrielle, des juristes, des enseignants et des chercheurs. Les présentations et discussions ont porté sur la conception et la construction du chalut, les types de chaluts et leurs gréments, les dispositifs destinés à améliorer la sélectivité des chaluts et le partage de l'expérience sur la sélectivité du chalut à la crevette par l'utilisation de la grille Nordmore. A la suite des discussions, des recommandations et suggestions ont été faites.

En ce qui concerne la fabrication du chalut, notamment son montage et son utilisation, il a été recommandé de mettre à contribution les commandants et boscos, à travers l'organisation d'ateliers de formation et d'échange, en vue de faire profiter de leurs expertises et connaissances. Il est nécessaire de pérenniser et vulgariser les connaissances sur la technologie des engins de pêche, dont la menace la plus préoccupante demeure le faible nombre d'experts dédiés à la formation.

Pour une sélectivité optimale du chalut, il est primordial de s'appuyer sur un rapport d'armement. Cependant, la réglementation est muette à ce propos, d'où l'exigence d'une concertation pour y remédier en déterminant un coefficient ou pourcentage adéquat du rapport d'armement. En plus, l'intervention de l'Homme sur la manœuvre des engins doit être contrôlée. En effet, il a été précisé que celui-ci agit à tous les niveaux, tant sur l'aspect mécanique (structure de l'engin) que sur la connaissance du comportement de la ressource qui impacte sur le choix du chalut. Il est important d'agir sur la sélectivité des engins par la prise en compte de paramètres autres que le maillage, notamment les questions environnementales, pour la durabilité de la ressource.

La grille Nordmore a été expérimentée dans la pêcherie crevette au Sénégal en zone nord et offre une meilleure sélectivité et une diminution des prises accessoires. Des documents élaborés lors de l'expérimentation ont été diffusés et ont permis de juger de son efficacité et de la nécessité d'étendre l'expérimentation.

Cet atelier financé par le projet USAID/COMFISH Plus en partenariat avec la DPSP a reçu l'adhésion des participants, qui y voient une excellente opportunité de parvenir à un compromis autour de la sélectivité des engins à travers son encadrement juridique. Un plan d'actions récapitulatif assorti d'un chronogramme sur les différentes thématiques abordées ainsi que les mesures techniques qui s'y rapportent, a été élaboré.

### **3.3. Ressources naturelles/ Plans de gestion/ Conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins**

#### **3.3.1. Accompagnement scientifique en contribution au processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans de gestion**

L'accompagnement scientifique des activités sur le terrain, s'est bien déroulé ce trimestre avec les institutions de recherches partenaires (CRODT, IUPA, IFAN/IRD et CSE) dont les activités sont résumées ci-dessous.

#### **Le Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT)**

*Collecte des données sur les pêcheries de la sardinelle et de l'ethmalose.* Après la mise en place des cellules conjointes de collecte des données au niveau de quatre sites de débarquement de la pêche artisanale (Cayar, Mbour, Hann et Joal), la collecte proprement dite des données de pêche a débuté. Elle a ainsi porté sur les captures, l'effort de pêche, les tailles des trois espèces (sardinelle plate, sardinelle ronde et ethmalose) et le prix des espèces au débarquement.

Les premiers résultats montrent que divers types d'engins sont utilisés dans la plupart des sites sauf à Cayar où seuls les sennes tournantes et les filets maillants encerclants sont enquêtés. Les résultats préliminaires sont ventilés dans les tableaux ci-dessous. Les données seront collectées jusqu'au début du mois de juin 2018. Les données seront analysées et les résultats présentés et validés lors d'un atelier à la fin du mois de juin. Le rapport final sera disponible au quatrième trimestre.

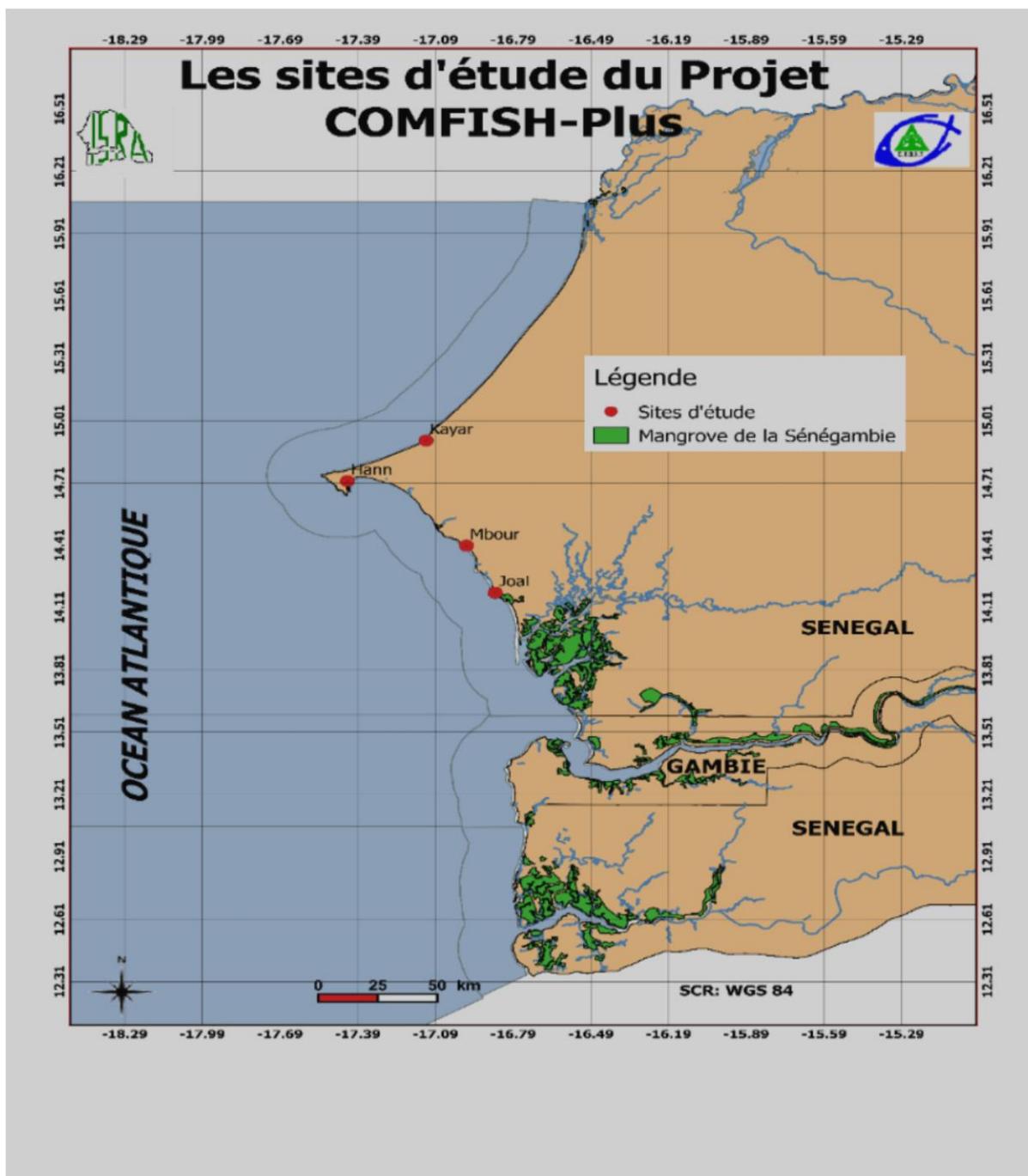


Figure 5: Cartographie des sites du projet COMFISH Plus

Tableau 1. Nombre de pirogues échantillonnées par port et par mois

Site	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Total
Joal	198	381	204	258	4	1045
Cayar	30	83	101	109	23	346
Mbour	120	411	209			740
<b>Total</b>	<b>348</b>	<b>875</b>	<b>514</b>	<b>367</b>	<b>27</b>	<b>2131</b>

**Tableau 2. Nombre d'individus mesurés par port et par mois**

Site	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Total
Hann	1902	3625	505			6032
Joal	839	1333	617	194		2983
Cayar	1211	365	427	179	31	2213
Mbour	226	397	224			847
<b>Total</b>	<b>4178</b>	<b>5720</b>	<b>1773</b>	<b>373</b>	<b>31</b>	<b>12075</b>

**Tableau 3. Nombre d'individus mesurés par espèce et par mois**

Espèces	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Total
Ethmalosa fimbriata	475	417	247	58		1197
Sardina pilchardus	92		74			166
Sardinella aurita	1960	1334	410	63	31	3798
Sardinella maderensis	1651	3969	1042	252		6914
<b>Total</b>	<b>4178</b>	<b>5720</b>	<b>1773</b>	<b>373</b>	<b>31</b>	<b>12075</b>

**Tableau 4. Nombre d'individus mesurés par espèce, par port et par mois**

Site	Espèce	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Total
Hann	Ethmalosa fimbriata		32				32
	Sardinella aurita	1184	811	210			2205
	Sardinella maderensis	718	2782	295			3795
Joal	Ethmalosa fimbriata	378	327	159	58		922
	Sardina pilchardus	92					92
	Sardinella aurita	139	172	26			337
	Sardinella maderensis	230	834	432	136		1632
Cayar	Ethmalosa fimbriata			88			88
	Sardina pilchardus			46			46
	Sardinella aurita	637	230	128	63	31	1089
	Sardinella maderensis	574	135	165	116		990
Mbour	Ethmalosa fimbriata	97	58				155
	Sardina pilchardus			28			28
	Sardinella aurita		121	46			167
	Sardinella maderensis	129	218	150			497
<b>Total général</b>		<b>4178</b>	<b>5720</b>	<b>1773</b>	<b>373</b>	<b>31</b>	<b>12075</b>

**Tableau 5. Nombre d'individus mesurés par engin**

Principal Engin	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Total
FDS	463	1079	96			1638
FMDS	343	2699	319			3361
FME	528	767	294	194		1783
ST	2752	1113	1064	179	31	5139
Engin non indiqué	92	62				154
<b>Total</b>	<b>4178</b>	<b>5720</b>	<b>1773</b>	<b>373</b>	<b>31</b>	<b>12075</b>

**NB** : FDS : Filet Dormant de Surface ; FMDS : Filet Maillant Dérivant de Surface ; FME : Filet Maillant Encerclant ; ST : Senne Tournante

*Etude et synthèse des informations disponibles sur l'utilisation du monofilament.* La revue bibliographique est en cours, ainsi que des missions de terrain réalisées à Joal et Pointe Sarène (6 et 7 mars 2018) et à Loumpoul et Cayar (8 et 9 mars 2018) pour des enquêtes sur les perceptions des pêcheurs sur l'usage du monofilament dans les pêcheries artisanales sénégalaises. Des focus-groupes ont ainsi été tenus avec le CLPA de chaque localité. En plus des membres du CLPA, les Chefs de poste des pêches de Joal et Pointe Sarène ont assisté à ces réunions. Les thématiques débattues ont porté sur :

- La capacité du monofilament à capturer de plus grandes quantités de poissons, d'individus de plus grandes tailles et plus d'espèces ;
- L'impact du monofilament sur la qualité du produit et sur l'environnement ;
- La comparaison entre filets de gréement monofilament et coton relativement à leur prix d'acquisition, leur disponibilité sur le marché, leurs coûts d'entretiens, leur facilité d'usage et leur rentabilité financière ;
- Le niveau de connaissances des pêcheurs sur les dispositions réglementaires relatives au monofilament ;
- L'acceptabilité du rachat des filets à monofilament par l'Etat et les délais requis pour boucler le processus.

Un formulaire d'enquête a également été administré aux pêcheurs individuels à la suite des discussions de groupe. Les réponses ont été recueillies auprès de 144 pêcheurs, comme le montre le tableau 6. Les résultats de l'étude seront disponibles au troisième trimestre.

**Table 6. Number of fishermen surveyed on perceptions about monofilament gear**

Engin de pêche	Nombre de pêcheurs enquêtés	
	Joal	Pointe Sarène
Senne Tournante / filet encerclant	10	
Filet Maillant Encerclant	26	
Filet dormant de fond	36	34
Casier	9	3
Ligne	17	3
Pêche sous-marine		7
Total = 144	97	47

**Atelier scientifique sur les pêcheries de l'Ethmalose.** Dans le cadre du processus de consultation pour le diagnostic de la pêche de l'ethmalose, un premier atelier a été tenu le 15 février 2018 au Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT). Cet atelier a regroupé les institutions de recherches/formation partenaires du projet ainsi que l'administration des pêches : IFAN, IUPA, CSE, CSRP et DPM. L'objectif général était d'appuyer le développement du plan de gestion de la pêche de l'ethmalose en cours. De manière spécifiques, les objectifs poursuivis lors de cet atelier étaient de :

- Partager des connaissances sur la ressource ethmalose et ses pêcheries,
- Décrire des différents types de données disponibles dans les bases de données existantes sur la pêche de l'ethmalose,
- Réfléchir sur les méthodologies d'évaluation biologique et économique de la pêche. Proposer et valider les méthodologies
- Élaborer un plan de travail.



**Figure 6: Atelier scientifique au CRODT sur les pêcheries de l'Ethmalose**

### **Le Centre de Suivi Écologique (CSE)**

**Cartographie de l'occupation du sol des 07 CLPA.** Durant ce trimestre, le Centre de Suivi Écologique a effectué un travail de cartographie qui a consisté à intégrer les données de terrain et élaborer les produits cartographiques finaux. Au total plus d'une quinzaine de produits (voir figure) ont été élaborés et mis à la disposition de l'équipe d'USAID/COMFISH Plus et des parties prenantes pour les besoins de l'élaboration de conventions locales dans ces différents CLPA.

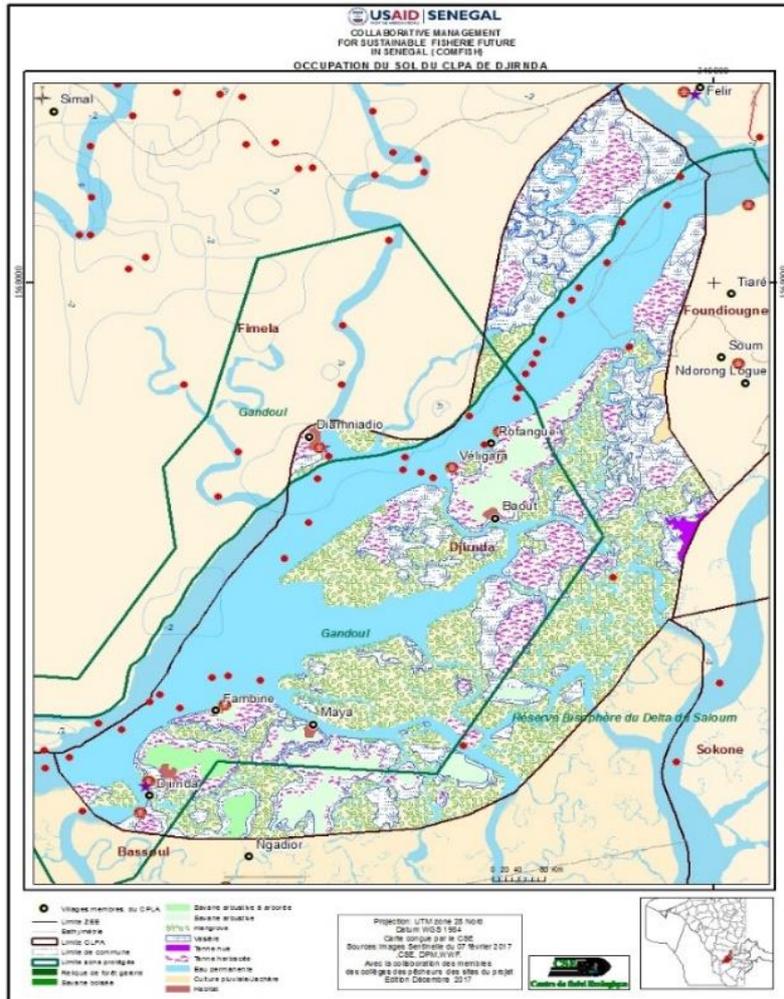


Figure 7: Occupation du sol du CLPA de Djirnda

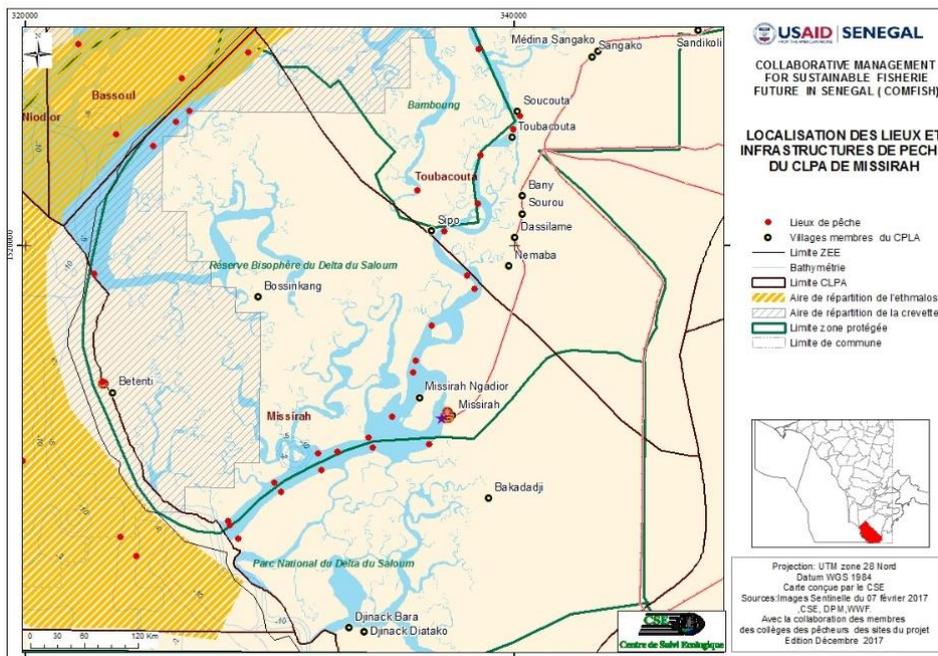


Figure 8: Sites et infrastructures du CLPA de Missirah

**Développement de l'application web pour le Système d'Informations Géographiques Pêche et Aquaculture.** Le développement de l'application web du système d'information s'est poursuivi avec l'implémentation de la base de données et la configuration des différentes fonctionnalités de la plateforme Système d'Information Géographique (SIG).



**Figure 9: Page d'accueil de la plateforme SIG**

A cet effet un atelier de partage sur l'état d'avancement de la mise en place du SIG a été tenu au CSE le mercredi 28 février 2018. Cette rencontre a regroupé les experts de la Direction des Pêches Maritimes (DPM), de l'USAID/COMFISH Plus et du CSE et avait pour objectif de présenter le prototype de l'application développée et échanger sur le processus de transfert du SIG à la DPM. A l'issue de cette rencontre, des recommandations ont été formulées :

- Organiser un atelier de restitution de la plateforme SIG élargie aux partenaires du projet et à la DPM afin de recueillir leurs observations et suggestions d'amélioration ;
- Organiser une session formation sur l'outil à l'attention des experts de la DPM ;
- Évaluer les besoins relatifs à l'hébergement de la plateforme par la DPM et partager les prés requis techniques nécessaires ;
- Planifier la date de transfert officiel de la plateforme à la DPM.

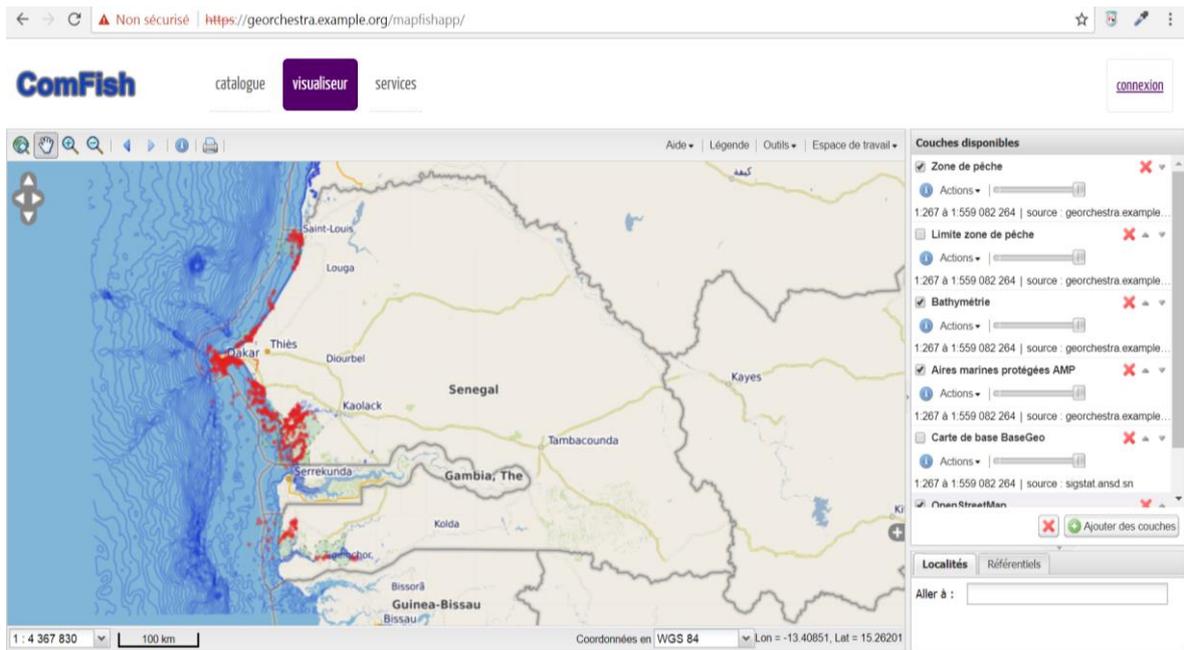


Figure 10: Illustration des fonctionnalités de cartographie interactive de la plateforme SIG

## L'Institut Universitaire des Pêches et de l'Aquaculture (IUPA)

*Etude de l'impact des AMPs sur la bio écologie des espèces ciblées* : L'IUPA a réalisé en janvier et février 2018 dans les AMPs de Sangomar et de Gandoul, des pêches expérimentales dans 11 stations situées à l'intérieur et à l'extérieur de ces AMPs. Elles ont ciblé uniquement l'ethmalose au niveau de l'AMP de Sangomar, conformément au protocole de recherche. Dans l'AMP de Gandoul, les pêches ont porté sur tous les peuplements de poissons. Les poissons capturés ont été identifiés à l'espèce, sexés et mesurés pour chaque station d'échantillonnage. Plus de 20 espèces de poissons ont été identifiées dans l'AMP de Gandoul au cours des deux mois d'échantillonnage. Les espèces les plus abondantes dans les captures sont Gerres nigri, Mugil spp, Liza spp, Ethmalosa fimbriata et Sarotherodon melanotheron heudelotii. Une analyse complète des résultats sera fournie dans les prochains trimestres.



Figure 11: Etudes de la bio écologie des espèces ciblées dans les AMPs

***Etude sur la sélectivité des filets maillants à ethmalose dans les Îles du Saloum*** : L'IUPA a réalisé en mars 2018 la restitution des résultats de l'étude sur la sélectivité des filets maillants à ethmalose, menée entre 2015 et 2016 dans l'estuaire du Sine-Saloum. Les tests de sélectivité ont été réalisés de manière participative avec une l'implication des CLPA et des services des pêches. La restitution avait pour objectifs de partager les résultats obtenus ; recueillir les avis des acteurs sur ces résultats ; échanger sur les enjeux et la problématique de l'utilisation des filets à mailles non réglementaires et proposer des mesures/actions pour une gestion durable de la pêcherie de l'ethmalose en contribution au processus d'élaboration du plan de gestion participatif de l'ethmalose.

La restitution a été faite auprès des acteurs des CLPA de Niodior (6 mars 2018), Djirnda/Bassoul (07 mars 2018), Toubacouta/Missirah (08 mars 2018). Au total, 74 acteurs représentant les CLPA de Niodior (22), Djirnda (15), Bassoul (17), Missirah (13) et Toubacouta (7) ont participé à ces ateliers. Les présentations ont porté sur : la méthodologie utilisée, la sélectivité des filets, les structures en tailles des individus capturés, le sexe et stades de maturité sexuelle des individus capturés.

Les résultats de l'étude montrent que 78% des individus capturés par la maille 30 mm et 55% pour la maille 32 mm sont des immatures. Par contre, le pourcentage des individus immatures est égal à 30% pour la maille 36 et seulement 7% pour la maille 40 mm. Les points saillants des discussions avec les acteurs ont porté sur : l'importance des résultats, la sélectivité des mailles 30 et 32 mm, l'utilisation des mailles 30 et 32 mm dans la pêche de l'ethmalose et la capture d'individus immatures, les périodes de pêche de l'ethmalose, la diminution des tailles des individus capturés et les mesures locales à prendre, l'utilisation des mailles 36 et 40 mm.

La plupart des intervenants ont indiqué que les mailles 30 et 32 mm sont beaucoup plus adaptées à la pêche de la sardinelle et non à celle de l'ethmalose. Cependant, ils ont souligné le fait que la plupart des pêcheurs utilisent ces mailles, qui ne sont pas interdites par le code de la pêche, capturent beaucoup plus de poissons, mais débarquent également beaucoup plus de juvéniles. Certains ont souligné le fait qu'il leur est difficile de séparer les filets à ethmalose et ceux des sardinelles pour des raisons économiques. En conclusion, tous les participants représentant les 5 CLPA ont proposé à l'unanimité, l'interdiction des mailles 30 et 32 mm pour la pêche de l'ethmalose et l'utilisation des mailles 36/40 dans leurs localités. Cette mesure devrait être intégrée dans les conventions locales et proposée pour leur adoption dans le code de la pêche.



**Figure 12: Séances de restitution avec les acteurs de l'étude sur la sélectivité des filets maillants à ethmalose**

## Le laboratoire de Biologie Marine de l'IFAN (LABEB-AO)

Deux missions d'échantillonnage mensuel ont été effectuées par le LABEB-AO à Saint-Louis et Joal en janvier et février 2018. La mission du mois de mars est toujours en cours. Le but de ces missions était d'estimer la structure des tailles des espèces débarquées et de sous-échantillonner une partie des individus pour des prélèvements biologiques. Dans chaque site et durant chaque mois, 250 poissons ont été échantillonnés au hasard dans les débarquements, mesurés (longueur totale et longueur à la fourche) et pesés (Figure 6).

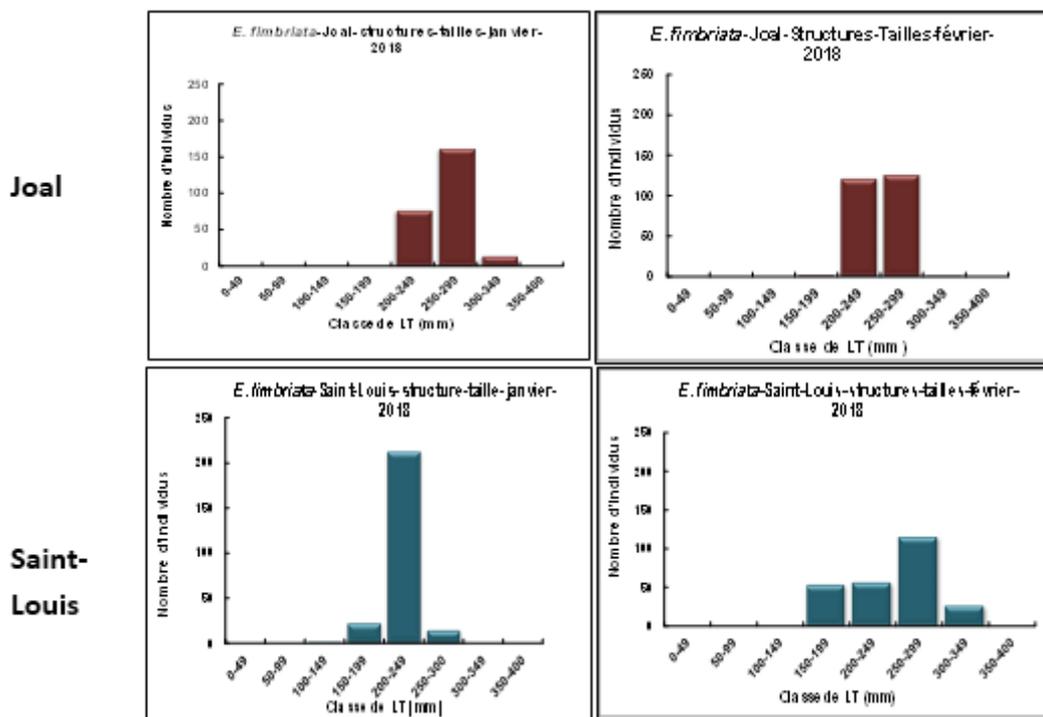


Figure 13: Structure des tailles de l'éthmalose à Joal et Saint-Louis

**Sous échantillonnage sur le terrain et prélèvements :** Sur le terrain, 30 poissons ont été sous-échantillonnés par site parmi les 250 poissons mesurés. Ce sous-échantillonnage a été stratifié par classe de taille sur la base d'environ 30 poissons (Figures 7 a et b). Tous les poissons sous-échantillonnés ont été disséqués sur le terrain et certains paramètres individuels mesurés : longueur totale, longueur à la fourche, poids total, poids évicéré et poids des gonades. Le sexe et le stade de maturité sexuelle ont été déterminés pour chaque individu, puis les gonades matures ont été extraites et conservées dans du liquide de Gilson pour estimer ultérieurement la fécondité. Les otolithes (pièces calcifiées de l'oreille interne enregistrant la croissance) ont été prélevés, nettoyés dans de l'eau, séchés et conservés à sec dans des tubes référencés.

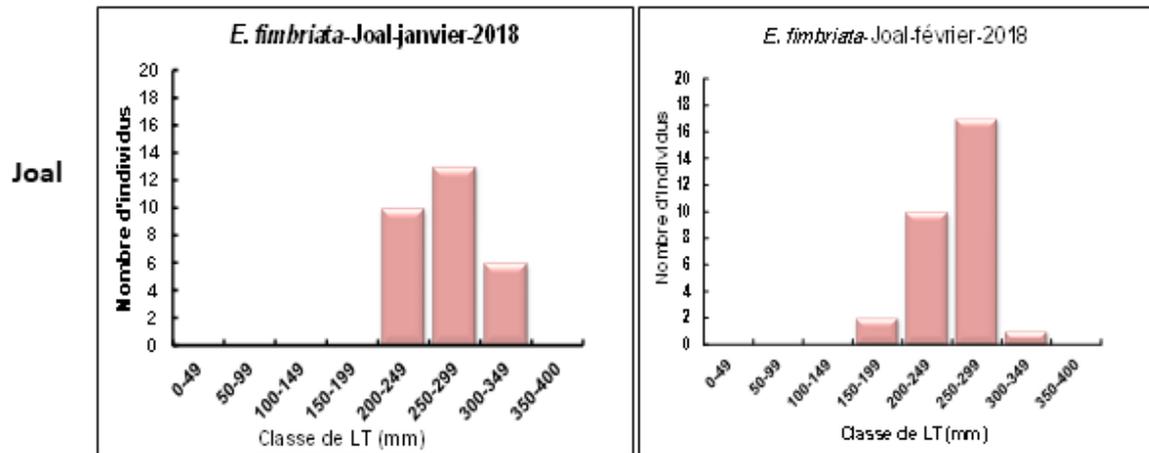


Figure 14: Distributions des tailles des individus à Joal

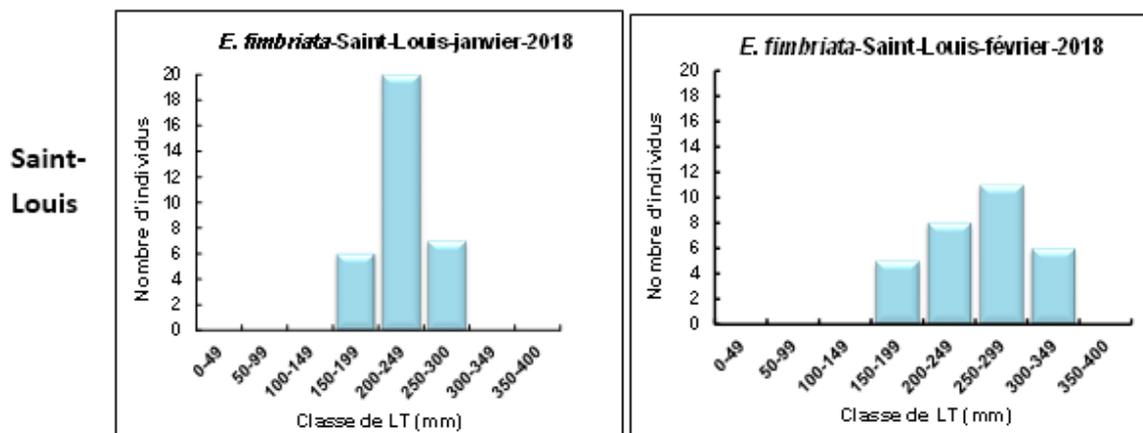


Figure 15: Distributions des tailles des individus à Saint-Louis

**Construction de la base de données d'images d'otolithes.** Des banques de données d'images d'otolithes ont été construites après chaque phase d'échantillonnage et de prélèvement. Les images ont été acquises sur des otolithes en immersion dans de l'alcool à 95° et sous une lumière réfléchiée sur fond noir (stéréomicroscope Leica EZ4 HD, logiciel TNPC). Les lectures des otolithes en vue de l'étude de la croissance sont en cours. Il en est de même pour la fécondité.



Figure 16: Analyse d'otolithe de l'ethmalose au Laboratoire de Biologie Marine de l'IFAN

**Rapport gonado-somatique (RGS) :** Le rapport gonado-somatique (RGS) constitue l'un des variables qui permet d'évaluer la saisonnalité de la reproduction. Le RGS moyen mensuel a été estimé selon l'expression suivante :

$$\text{RGS} = \frac{\text{Pg}}{\text{Pev}} \times 100$$

Avec Pg : poids des gonades ; Pev : poids éviscéré pour tenir compte des différences de réplétion de l'estomac. Les variations mensuelles du RGS chez *E. fimbriata* à Joal et Saint-Louis ont été représentées sur la figure 8.

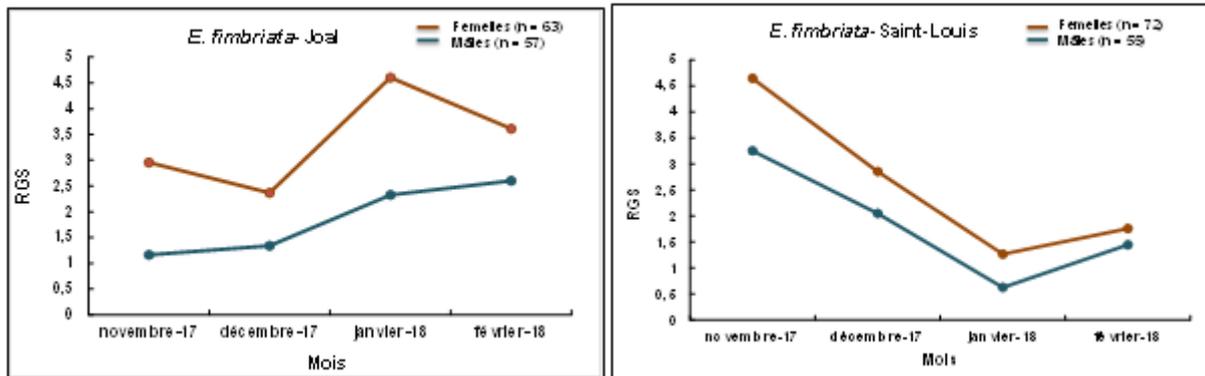


Figure 17: Variation mensuelle du RGS chez *E. fimbriata* à Joal et Saint Louis

### 3.3.2. Poursuite de l'élaboration et mise en œuvre des Plans de Gestion Participatifs (PGP)

Le développement et la mise en œuvre des plans de gestion des pêcheries de petits pélagiques sont en cours avec la poursuite de la mise en œuvre du PGP de la pêcherie de *sardinelles* sur la Grande Côte Sud et la Petite Côte et de la relance du processus d'élaboration du PGP de la pêcherie de l'ethmalose au Sine Saloum.

#### Plan de Gestion Participatif de la pêcherie de sardinelles.

La mise en œuvre du PGP de la *Grande Côte Sud*, du *Cap Vert* et la *Petite Côte* s'est poursuivie au cours du trimestre avec les rencontres des Unités restreintes de Mise en Œuvre (URM). Les activités discutées au cours de ces concertations sont relatives à la vulgarisation du code de la pêche pour améliorer les connaissances des acteurs sur la réglementation en matière de pêche artisanale. Pour une meilleure démultiplication de ce travail, les acteurs ont sollicité la confection d'un livret, extrait du code de la pêche et l'organisation de focus group au niveau des collèges (pour les CLPA métiers) et des villages pour les CLPA terroirs. Au total, 1277 personnes dont 230 femmes ont participé à ces séances de vulgarisation et ont vu leurs connaissances renforcées sur les notions de patrimoine halieutique, de plan d'aménagement, de redevances, de permis de pêche, de la taille minimale des espèces, de la dimension des engins etc. Parallèlement à ces concertations, des émissions radios ont été réalisées pour échanger sur quelques articles du code de la pêche relative aux redevances et interdictions, l'importance du port du gilet, etc.



**Figure 18: à gauche - Rencontre URM à Cayar, à droite - Rencontre URM à Mbour**

Une première rencontre d'évaluation mensuelle a été organisée au niveau des URM suivie d'une planification du plan d'action pour le mois à venir. Au cours de l'évaluation, l'accent a été mis sur le nombre d'acteurs ayant participé aux séances de vulgarisation sur le code de la pêche.

### **Relance du processus d'élaboration du Plan de Gestion de la Pêche de l'ethmalose au Sine Saloum.**

***Rencontre avec l'Equipe Technique de Travail (ETT).*** Une rencontre de l'ETT a été organisée le 01 février 2018 à la Direction des pêches dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des plans de gestion. Elle a permis de faire une bonne appréciation du déroulement des concertations au niveau de la Petite Cote (URM) notamment sur la vulgarisation du code la pêche. Elle a aussi permis au projet de poursuivre le processus d'élaboration du PGP ethmalose après deux années de blocage lié à la mise en place du Plan d'Aménagement National (PAP Ethmalose par le projet PNUD/CRSP).



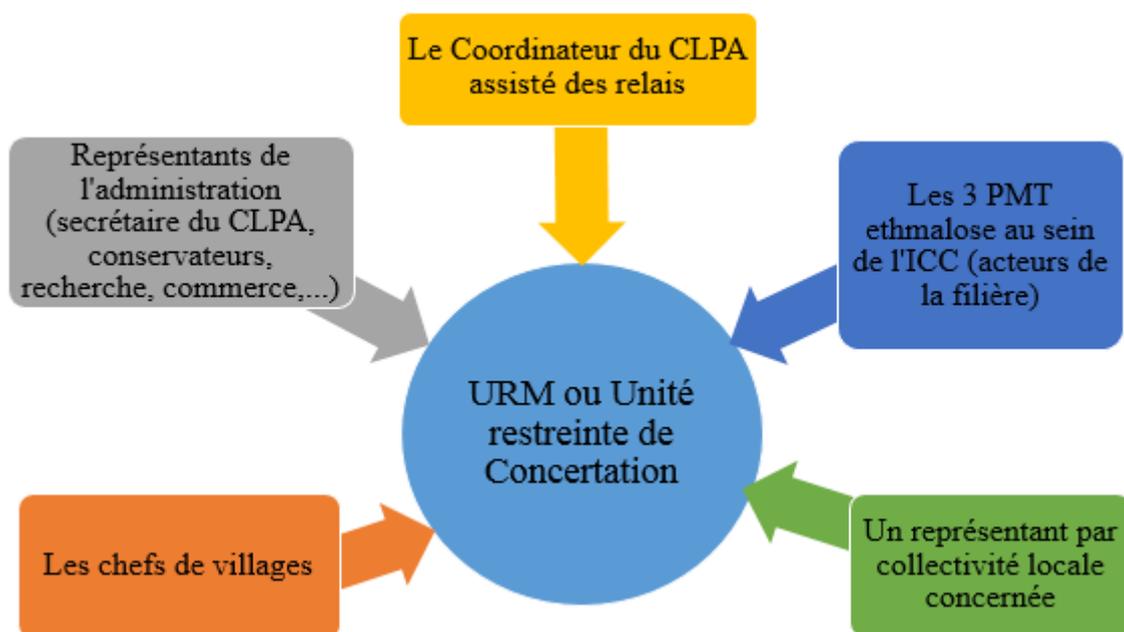
**Figure 19: Rencontre de l'ETT**

***Poursuite du processus d'élaboration du Plan de gestion de la pêche de l'ethmalose.*** Le processus d'élaboration des Plans de Gestion locaux sur la pêche de l'ethmalose dans les zones du Sine Saloum a été relancé et dans ce cadre, plusieurs activités ont été réalisées notamment sur la restitution des études de sélectivité des engins, la mise en place des cadres de concertation et la rédaction du Plan de Gestion Participatif.

**Restitution des résultats de l'étude sur la sélectivité des filets utilisés dans la pêche de l'ethmalose dans l'estuaire du Sine-Saloum.** Comme détaillé dans une section précédente de ce rapport, l'IUPA a mené des études et procédé à des restitutions avec les acteurs sur la sélectivité des filets maillants ciblant l'ethmalose au Sine Saloum et à Joal Fadiouth.

**Mise en place des Unités de Concertation.** Un processus de mise en place des organes de mise en œuvre du PGP ethmalose vient d'être bouclé au niveau du Sine Saloum. Ces Unités de Concertation regroupent les CLPA de la zone couverte par le Plan de Gestion Participatif de la pêche de l'ethmalose (CLPA de Toubacouta, Missirah, Foundiougne, Djiirnda, Bassoul, Niodior, Fimela et Djifère). Une démarche participative comportant des actions d'animation et de formation (information des acteurs et actrices à la base, choix des membres et institutions et formation des membres) a été utilisée. Le suivi de la mise en œuvre sera assuré au niveau local, par une unité restreinte de concertation et à l'échelle zonale, par une unité zonale.

L'unité restreinte de concertation est à l'échelle CLPA. Elle aura pour mission de planifier les activités de mise en œuvre, d'évaluer mensuellement le niveau d'application du plan d'action, d'identifier les contraintes liées à la mise en œuvre, de discuter des nouvelles initiatives de gestion identifiées au cours de la mise en œuvre et aussi d'identifier les besoins en financement des différentes activités au niveau des collèges.



**Figure 20: Unité Restreinte de Concertation**

L'unité zonale de mise en œuvre contrairement à l'unité restreinte est à l'échelle zonale et a une mission beaucoup plus réduite. Elle regroupe l'ensemble des CLPA de la zone couverte par le plan de gestion. Elle est chargée d'harmoniser les résultats des concertations et de produire un document commun qui engage tous les CLPA concernés.

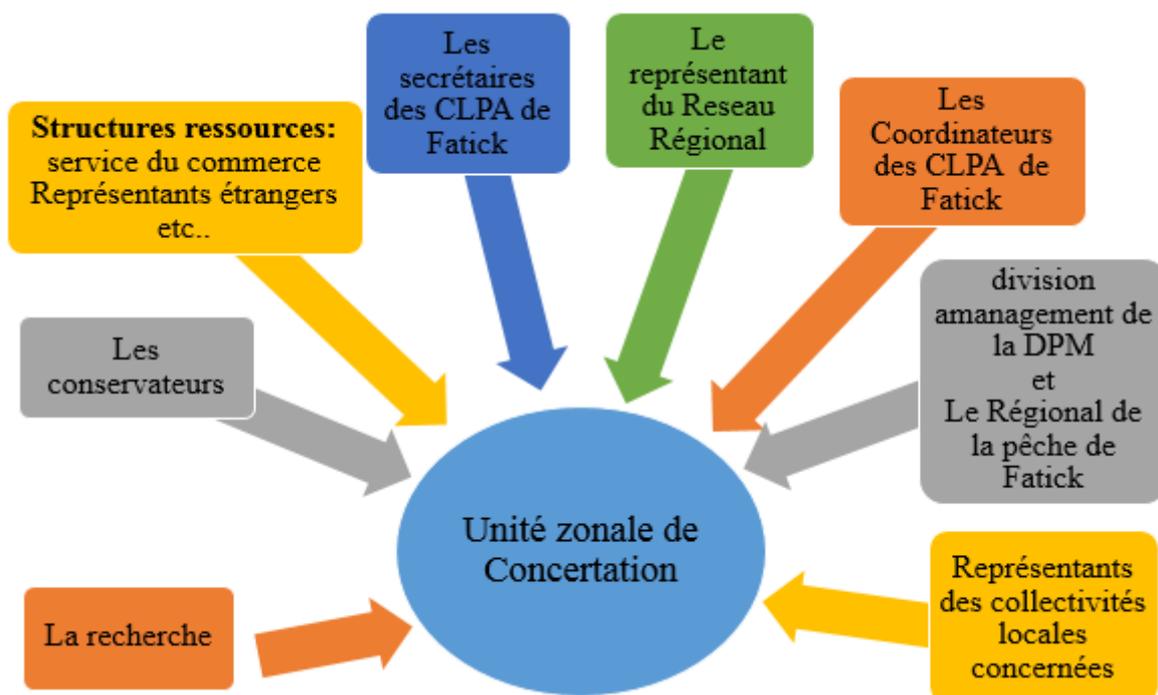


Figure 21: Unité Zonale de Concertation

### 3.4. Thèmes transversaux

#### 3.4.1. Changement Climatique / Genre

Ce trimestre est marqué au niveau politique par plusieurs rencontres menées avec le bureau de la PNCC (Plateforme Nationale Pêche Changement Climatique) et le comité ad hoc DEEC/DPM/USAID COMFISH PLUS, en appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Adaptation et à la fonctionnalité de la plateforme. Au niveau Institutionnel, en collaboration avec le projet CINSERE, les cellules de veille de Mbour et Saint Louis ont été renforcées en outils de suivi/évaluation (S&E) et de traitements des données climatiques pour la pérennisation du système d'alertes précoces initié avec l'ANACIM. Au niveau local les activités appuyées ce trimestre s'inscrivent dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre des Plans Locaux d'adaptation de Saint Louis, Ziguinchor et Kafountine

Un MOU a été signé avec l'Agence Nationale des Energies Renouvelables (ANER), pour l'acquisition de quatre (4) séchoirs solaires pour les femmes transformatrices de Cayar (Unité moderne) et leur capacitation sur l'utilisation, le suivi et la maintenance. Ces actions s'inscrivent dans un processus d'amélioration des moyens de production des femmes (en sources d'énergie propres et renouvelables) et de valorisation des produits finis transformés en collaboration avec l'ANER. Cela encouragera davantage l'investissement privé dans les produits transformés. En effet, l'unité de transformation de Cayar vient de finaliser un nouveau contrat de 19 000 000 FCFA avec un acheteur étranger pour un produit «salé séché», dont les résultats seront détaillés dans le rapport trimestriel 3.

En ce qui concerne les femmes transformatrices plusieurs activités ont été menées, à savoir le renforcement des capacités et la poursuite du programme d'alphabétisation fonctionnelle en collaboration avec la Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (DALN), le démarrage des activités génératrices de revenus (maraichage) à Diamniadio, la réhabilitation

des sites de transformation, la validation des documents de gestion des organisations de femmes transformatrices et des visites d'échange inter-sites.

### **Elaboration du règlement intérieur, du PTA et de la stratégie de communication de la Plateforme Nationale Pêche Changement Climatique (PNPCC).**

Des rencontres ont été organisées ce trimestre entre l'organe de coordination de la PN-PCC/SN, la DEEC/COMNACC/DPM et le comité ad hoc USAID/COMFISH Plus le 4 janvier et le 14 février 2018 en vue de l'élaboration des documents relatifs au PTA de la PN-PCC/SN, au règlement intérieur, à la stratégie de communication ainsi que la confection de logo.

Des concertations ont été également menées par l'organe de coordination de la PNCC avec les structures/institutions membres, la recherche scientifique, la société civile, et les partenaires techniques et financiers (PNUD, FAO et l'USAID) du 6 au 13 Mars 2018. Ces rencontres ont été l'occasion pour le bureau d'actualiser la liste des personnes désignées par les institutions et les organisations, de donner des orientations sur le PTA et le règlement intérieur, de discuter sur la stratégie de communication et également sur les opportunités offertes à la PN-PCC/SN auprès des institutions pour son fonctionnement. Il s'en est suivi une rencontre nationale de validation de ces différents documents le 28 mars 2018 avec l'ensemble des parties prenantes impliquées et la mise en place des groupes thématiques, marquant ainsi le démarrage effectif des activités de la PN-PCC/SN.

### **Mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Adaptation au niveau local**

En appui à la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques au niveau local, quelques activités ont été menées au niveau des CLPA de Ziguinchor, Saint Louis, Kafountine et Mbour.

***Validation des cahiers de charges des comités de pilotage/suivi des plans locaux d'adaptation*** : A la suite de l'élaboration et la validation des plans d'actions, ce trimestre a été consacré à la définition des cahiers de charge pour chaque structure impliquée dans la mise en œuvre suivant les options d'adaptation prioritaires retenues. Ces cahiers de charges déclinent les engagements des différentes parties et services techniques impliqués dans la mise œuvre. Au total, 10 (dix) cahiers de charges ont été élaborés et validés pour les CLPA de Ziguinchor, Kafountine et Saint Louis (avec l'approbation des autorités administratives locales). L'élaboration de ces cahiers de charge a été participative et basée sur les options d'adaptation prioritaires retenues pour chaque CLPA. Il s'agit principalement d'activités de renforcement de capacités des femmes et des pêcheurs, d'appuis institutionnels pour les Aires Marines Protégées(AMP) de Saint Louis, Kassa/Balanta Counda ; Niamone/Kalounaye et Abéné pour la surveillance de la mangrove et des zones à risque et de missions de sensibilisation sur l'extraction du sable marin à Saint Louis.



**Figure 22: Rencontres d'élaboration des cahiers de charge CLPA Kafountine**

***Renforcement de capacités des cellules de veille de Mbour et Saint Louis :*** Dans le cadre de la synergie d'action entre l'ANACIM, le projet USAID/CINSERE et le projet USAID/COMFISH Plus, les cellules de veilles de Mbour et Saint Louis ont bénéficié de sessions de renforcement de capacités. Cette capacitation vise principalement à doter les membres desdites cellules, d'outils de suivi, d'évaluation et collectes de données climatiques. Cette activité entre dans le cadre de la pérennisation du système d'alertes précoces (SAP) à travers la mise en place de cellules de veille dont les CLPA de Mbour et Saint Louis en constituent la phase pilote. Avec les outils de collectes mise à leur disposition, chaque cellule reportera mensuellement les données sur l'utilisation et l'accès aux informations climatiques, indispensables pour mesurer l'impact du service fourni aux acteurs locaux des CLPA. Pour le trimestre prochain, les actions de mise en œuvre vont être accès sur les états de référence pour chaque CLPA, à travers des recensements au niveau des collèges. Des missions de sensibilisation et de communication au grand public seront également organisées à Mbour et à Saint Louis en collaboration avec l'ANACIM et le projet USAID/CINSERE.



**Figure 23: Renforcement de capacités de la cellule de veille de Saint Louis**

### **Appui à la résilience des femmes transformatrices du secteur de la pêche artisanale**

Les principales activités suivantes ont été réalisées ce trimestre pour continuer à améliorer et à consolider la durabilité des réalisations sur les sites de transformation tels que Cayar et de reproduire et d'étendre les leçons apprises à d'autres sites. Cela comprend l'accompagnement du renforcement des capacités des organisations de transformatrices dans 4 sites où le Ministère des Pêches a investi dans des améliorations d'infrastructure inspirées de l'exemple de Cayar présenté dans le cadre du projet USAID / COMFISH.

***Renforcement de capacités des femmes transformatrices :*** Dans le cadre du processus de valorisation des produits transformés, les femmes transformatrices de Yenne Todd, Cayar, Pointe Sarène, Guéréo et Missirah ont participé à des sessions de formations sur les bonnes pratiques d'hygiène /qualité et de transformations du 6 au 13 février 2018. Pour chaque site, les sessions de formation basées sur les spécificités de la zone et les besoins des bénéficiaires, ont été déroulées. Un total de 200 femmes a été capacité sur des techniques d'utilisation responsable des ressources halieutiques, les bonnes pratiques d'hygiène, les techniques améliorées de manutention, la conservation des produits halieutiques respectueuse de l'environnement. Ce programme vise à améliorer la sécurité alimentaire et le niveau de revenus des femmes transformatrices avec des produits finis de bonne qualité, sains et compétitifs sur le marché. D'autres sessions seront organisées avec les femmes des autres sites. Le projet les aidera à disposer d'outils de production durables et adaptés à la norme pour des produits transformés sous un label de qualité. Une étude de l'impact socio-économique de ces interventions sur les associations de femmes est en cours. Les résultats et les recommandations seront finalisés au troisième trimestre.



**Figure 24: Session de formation des femmes transformatrices sur les bonnes pratiques**



**Figure 25: Produits obtenus avec les femmes de Cayar**

*Visites d'échange inter-comités à Guéréo et Cayar* : Outre les sessions de renforcement de capacités, d'autres mécanismes ont été développés ce trimestre à l'image des visites d'échange inter-sites à Guéréo et à Cayar, respectivement les 26 décembre 2017 et le 13 mars 2018, respectivement sur la gestion et la mobilisation des fonds, financière, l'hygiène, la qualité et la valorisation des produits transformés. Trois femmes représentantes de chacun des 14 sites ont participé (Yenne Dialaw, Mbaling Site, Mbaling Village (Mbour), Khelcom (Bargny), Sendou, Ndeppé, Domaine bi (Rufisque/Bargny), Diamniadio et Missirah (Sine-Saloum), Tann et Khelcom. (Joal), Pointe Sarène, Saly, Ndayane, Géréo (Sindia Sud) et Cayar, y compris des

femmes des nouvelles unités de transformation soutenues par le MPEM : Saint-Louis, Mbao, Pencum Sénégal et Fass Boye). Les sites d'accueil ont été choisis en fonction des bonnes pratiques qui pourraient être vulgarisées et étendues à d'autres sites. Géréo a été choisi en raison des pratiques de gestion financière. Avec des contributions de 150 FCFA (moins de 30 cents US) par jour et par membre, ces femmes ont pu mobiliser plus de 6 000 000 FCFA (plus de 10 000 US \$) sur leur propre compte bancaire. L'argent sert à subvenir aux besoins quotidiens des membres de l'association. La visite leur a permis d'expliquer le processus et la faisabilité d'une telle initiative aux autres transformatrices. Cayar a été choisi pour montrer aux autres femmes le processus d'intégration des normes d'hygiène et de qualité pour obtenir l'approbation nationale et l'approbation dans le cadre des accords d'exportation avec l'Union Européenne afin d'attirer les investissements privés et augmenter les revenus des femmes dans la transformation artisanale en général. A ce jour, l'unité de traitement moderne du GIE Mantoulaye Guène de Cayar est la seule unité ayant obtenu une accréditation nationale et européenne. Ceci est un résultat direct du soutien d'USAID/COMFISH et COMFISH Plus. La prochaine visite sera organisée au Sine Saloum le 8 mai prochain par des femmes transformatrices du comité de Missirah qui sont des leaders clés dans la dynamique organisationnelle.

Ces visites d'échange très appréciées constituent des outils de facilitations participatives et interactives pour favoriser l'apprentissage mutuel, l'identification des bonnes pratiques, l'acquisition, le partage de connaissances et le développement des savoir-faire des femmes transformatrices. Des cas concrets de réussite ont été popularisés pour encourager une amélioration des connaissances et des pratiques parmi les femmes de différents sites. Ces visites ont permis d'introduire des changements de pratiques et de comportement chez les femmes et une prise de conscience sur les mesures et initiatives de gestion développées par leurs paires et d'optimiser leur efficacité à leur retour. La valeur des visites d'échange et des leçons apprises est attestée par le fait qu'elles ont créé un esprit de compétition entre les femmes des différents sites. Les visites ont suscité des ambitions de progrès chez les femmes des autres sites qui, à leur retour, partageront leurs connaissances avec leurs collègues et prennent des décisions pour améliorer leur dynamique organisationnelle afin de mieux accéder et approvisionner les marchés à plus forte valeur. Sur la base de cette expérience, le projet a appris que les visites d'échange de pairs à pairs sont potentiellement la méthode la plus efficace pour l'extension et l'adoption rapide des meilleures pratiques et des changements de comportement.



**Figure 26: Visite d'échange des femmes transformatrices à Guéréo et Cayar**

*Pré-validation des documents de gestion des aires de transformation.* Ce trimestre, le projet a accompagné le MPEM dans le processus de mise aux normes des nouvelles unités de traitement modernes inspirées par l'unité de Cayar. Des rencontres de restitutions et de pré-validation des documents de gestion des aires de transformation de Pencum Sénégal, Mbao, Fass Boye et Goxxu Mbaac se sont tenues du 14 février au 6 Mars 2018. Les règles et mesures de gestion élaborées de manière concertée avec les femmes ont ainsi été partagées et validées, de même que les organes de gestion, les rôles et responsabilités de chaque partie prenante impliquée ont été définis. Pour pérenniser les acquis du processus, le projet appuiera les organes de gestion à renforcer leurs capacités techniques et organisationnelles, indispensables pour la gestion de ces nouvelles aires aménagées par le MPEM, et dont l'organisation pose d'énormes problèmes.



**Figure 27: Rencontres des femmes pour la pré-validation des documents de gestion**

*Appui aux activités de maraîchage à Diamniadio (Sine Saloum)* : Malgré le processus actuel de développement des sites et le renforcement des capacités de transformation artisanale, les femmes transformatrices rencontrent souvent des difficultés en raison de la pénurie de poisson frais à traiter. Le projet a accompagné les femmes dans l'élaboration de plans d'action annuels intégrant des activités alternatives de revenus, qu'elles pourraient réaliser pendant les « saisons mortes », lorsque le poisson se fait rare. Cela les aide à diversifier leurs activités, à s'adapter aux caprices de la météo et à ne pas rester sans activités durant ces périodes. Les femmes transformatrices du comité de salubrité de Diamniadio ont bénéficié d'appui financier pour développer des Activités Génératrices de Revenus (AGR) à travers le maraîchage. Cette AGR revêt une importance capitale pour les femmes de la localité du fait de leur isolement et de la rareté du poisson à traiter durant certaines périodes. Aux yeux de ces femmes, la transformation du poisson est la seule source de revenus. En outre, ces communautés se rendent constamment à Foundiougne à plus de 10 km pour chercher des légumes. Le maraîchage permettra aux femmes d'améliorer le régime alimentaire quotidien de leurs ménages avec la disponibilité de légumes frais et d'augmenter leurs revenus avec à la vente des produits récoltés.



**Figure 28: Préparation des tables et planches de maraîchage**



**Figure 29: Préparation des aires de maraichage**

***Crédit revolving et location de matériels*** : En vue d'améliorer le niveau de revenu des acteurs ainsi que le financement des leurs activités, le projet a utilisé le système de crédit revolving comme autre mécanisme d'autonomiser les femmes transformatrices. Les fonds sont attribués aux groupes les plus dynamiques et qui ont fait preuve d'un engagement et d'une volonté réels.

Les fonds tournent comme des crédits remboursés avec intérêt par les membres des groupes bénéficiaires. Les résultats à ce jour sont satisfaisants. A Yenne Todd par exemple, ***avec un fonds de 1 000 000, les femmes ont pu obtenir 100 000*** de plus dans leur caisse en l'espace de trois mois. Ces fonds sont régis par un règlement intérieur dont la mise en place est appuyée par le projet ; ce règlement définit les conditions d'attribution, de remboursement et d'amendes en cas de retard dans les remboursements. Dans le dispositif de suivi au niveau terrain, les relais sont impliqués de même que les facilitateurs du projet et l'administration des pêches. A Guéréo, le projet a appuyé les femmes avec du matériel (bâches + chaises), qu'elles mettent en location pour générer des revenus. L'activité peut générer 150 000 FCFA par location. Ces fonds seront réutilisés dans le financement de leurs activités quotidiennes (transformation des produits) et pour améliorer leur bien-être.

***Suivi des classes d'alphabétisation fonctionnelle des femmes transformatrices.*** Dans le cadre du programme d'alphabétisation des femmes transformatrices en collaboration avec la Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (DALN), des sessions de renforcement de capacités managériales se sont déroulées dans 14 sites. Ces sessions combinées aux différentes missions de suivi avec les agents de la DALN sur le terrain, vont permettre aux membres des différents comités de mieux appréhender les outils mis à leur disposition et de mieux tirer profit de leurs activités génératrices de revenus. Des rencontres nationales de suivi à mi-parcours du programme sont prévues les 5 et 6 avril 2018, afin d'identifier les forces et faiblesses, de proposer un dispositif de suivi pérenne et d'élaborer un guide pour les apprenants.



**Figure 30: Classe d'alphabétisation à Diamniadio**

**La réhabilitation des aires de transformation artisanale :** Pour accroître la productivité et les conditions de travail des femmes, le projet USAID/COMFISH Plus a appuyé la réhabilitation des aires de transformation de Yenne Todd, Pointe Sarène et Mbaling Village en appui à la mise œuvre de leur Plan d'action. Ce processus contribue à la valorisation des produits transformés dans ces aires avec des équipements et infrastructures adéquats intégrant les aspects hygiène et salubrité conformément aux chartes de salubrité de ces comités. La réception est prévue dans le courant du trimestre 3.

### 3.4.2. Gouvernance/Décentralisation

**Validation de quatre nouvelles conventions locales au Sine Saloum.** Du 15 au 20 février 2018 se sont tenus des ateliers de restitution et validation des nouvelles conventions locales des CLPA Bassoul, Djirnda, Niodior et Foundiougne. Etaient présents à ces rencontres tous les membres de l'ICC, les Préfets ou Sous-préfet de chaque zone et les services déconcentrés des pêches.



**Figure 31: Validation des conventions locales des CLPA (Djirnda et Bassoul)**

Les points abordés dans les conventions locales étaient relatifs à :

- La gestion des mollusques ;
- La gestion des pêcheries de l'ethmalose et de la sardinelle ;
- La pêche crevette ;
- La gestion de la mangrove ;
- L'accès à la ressource ;
- La sécurité en mer des pêcheurs ;
- L'organisation du mareyage et de la transformation
- Les modalités d'exécution de la convention locale et les sanctions ;
- La validation de conventions locales dans les CLPA du Sine Saloum.

Les conventions locales ont été validées par les ICC des CLPA et approuvées par l'autorité administrative après plusieurs discussions, échanges et amendements apportés au document.

### *Poursuite de la mise en œuvre de conventions locales*

**Vulgarisation des Conventions Locales réactualisées :** Après plusieurs années de mise en œuvre des conventions locales dans les CLPA partenaires (Cayar, Mbour, Joal, Rufisque/Bargny, Yenne/Dialaw, Ziguinchor, Kafountine et Saint-Louis), elles viennent d'être réactualisées avec l'appui du projet et démultipliées dans le cadre de leur vulgarisation (40 copies pour chaque CLPA). Ceci constitue une première étape de la stratégie de vulgarisation de ces documents réactualisés.

*Suivi des plans d'action de mobilisation de fonds dans les CLPA :* Durant ce trimestre, les CLPA ont poursuivi la mise en œuvre de leurs stratégies internes de mobilisation des fonds. Le tableau 7 ci-dessous décrit les stratégies utilisées durant le trimestre et les montants collectés.

**Tableau 7. Etat de mise en œuvre des stratégies de mobilisation interne de fonds dans les CLPA**

CLPA	Stratégies	Janvier	Février	Total (CFA)
Sindia Nord	Ristourne arraisonnement	50.000	-	<b>660 000</b>
	Ristourne perdiem	10 000	-	
	Don de la commission départementale pour l'immersion des pots à poulpe	-	600 000	
Mbour	Cotisation des collègues	157750	157750	<b>1 105 500</b>
	Don de la commission départementale pour l'immersion des pots à poulpe	-	600 000	
	Dons de la DPM	190 000	-	
Joal	Location magasin	50 000	50000	<b>240 000</b>
	Location salle réunion	50 000	40000	
	Ristourne arraisonnement	50 000	-	
Sindia Sud	Ristourne arraisonnement	24 000	-	<b>674 000</b>
	Cotisation CLPA	25000	-	
	Cotisation CLP	-	25000	
	Don de la commission départementale pour l'immersion des pots à poulpe	-	600 000	
Kafountine	Vente de cartes	180 000	1 000	<b>1 749 130</b>

CLPA	Stratégies	Janvier	Février	Total (CFA)
	Les 5% du quai	1 568 130	-	
Ziguinchor	Vente de cartes	5000	-	<b>29 850</b>
	Don carburant	12425	12425	
Yene	Don partenaires pour la mise en œuvre du PTA du CLPA	50 000	150 000	<b>200 000</b>

**Emissions radiophoniques :** Les programmes des radios communautaires sont une composante essentielle dans la mise en œuvre des conventions locales. Les 11 radios partenaires du projet USAID/COMFISH PLUS ont produit et diffusé 100 émissions ciblant les communautés de pêcheurs. Les programmes étaient basés sur les commentaires lors des exercices de planification mensuels des comités de sélection des thèmes du CLPA mis en place sous la supervision des facilitateurs pour prendre en compte les préoccupations des parties prenantes. Des programmes ont été produits dans les CLPA de Ziguinchor, Kafountine, Mbour, Rufisque/Bargny et Saint-Louis. Les thèmes développés ont porté sur : la gestion des conflits ; la sécurité en mer ; la sensibilisation sur le nouveau code de la pêche (taille des espèces, amendements), la mise en place du réseau des CLPA, la vulgarisation de la convention locale, la surveillance participative, les locaux d'adaptation, les bonnes et mauvaises pratiques de pêche, la mobilisation interne des fonds, l'hygiène et la sécurité dans les zones de transformation.

**Appui à la surveillance participative :** Deux actions ont été menées durant ce trimestre, dans le cadre de la surveillance participative. Il s'agit de la poursuite des sorties de surveillance et des rencontres d'échange avec quelques brigades de surveillance sur les contraintes rencontrées lors des opérations de surveillance. Dans le cadre des sorties en mer, l'appui aux CLPA s'est poursuivi avec les brigades de co surveillance avec des sorties périodiques dans les zones de pêche en mer et au niveau des quais de pêche et aires de transformation des produits halieutiques. Au total 83 sorties en mer et 13 sorties à terre ont été appuyées dans les CLPA de Mbour, Joal Fadiouth, Sindia Sud, Sindia Nord, Rufisque/Bargny, Yenne/Dialaw, Kafountine, Ziguinchor, Palmarin et Saint-Louis. Au cours de ces sorties, 867 pirogues ont été inspectées dont 93 arraisonnées. Ces chiffres témoignent de la l'engagement des CLPA à lutter contre toute forme de pêche illégale. Les principales infractions notées sont relatives au non port du gilet de sauvetage, la non détention du permis de pêche, le défaut d'immatriculation des embarcations, l'utilisation de filets prohibés (monofilament et maille non réglementaire), la capture de juvéniles de sardinelles, la pêche par plongée sous-marine au niveau de la Petite Côte, le non-respect des conditions d'hygiène dans les quais de pêche et la transformation à terre.

Dans le CLPA de Joal Fadiouth, une centaine de caisses de juvéniles de sardinelles ont été saisies au cours d'une opération. Au niveau des sites de transformation des amendes de près d'un million cinq cent milles (1 500 000) FCFA ont été infligées à des personnes transformant des juvéniles de poissons. Compte tenu de la nature des infractions, il est important de mettre l'accent sur la vulgarisation du code de la pêche pour permettre aux acteurs de mieux comprendre la réglementation qui régit l'exploitation des ressources halieutiques.

Les rencontres d'échange organisées ce trimestre avec les brigades de co surveillance (CLPA de Mbour, Joal, Yene/Dialaw, Rufisque/Bargny, Cayar et Saint Louis ont été très fructueuses et ont eu pour objectif de rendre le système de surveillance participative plus efficace et plus efficient. Le diagnostic a fait ressortir des contraintes de nature organisationnelle et technique

ainsi que des pistes de solutions. Le tableau ci-dessous résume les difficultés rencontrées lors des sorties de surveillance, ainsi que les solutions proposées.

**Tableau 8 : Difficultés rencontrées par les brigades de co surveillance et solutions proposées**

Difficultés rencontrées	Solutions préconisées
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retard sur la planification des opérations de surveillance ;</li> <li>• Insuffisance du nombre de sorties ;</li> <li>• Inactivité de certains membres de la commission ;</li> <li>• Mauvaise préparation des sorties ;</li> <li>• Manque de formation du fait du renouvellement de la commission de surveillance ;</li> <li>• Fréquence des interventions en cas d'arraisonnement ;</li> <li>• Rapport de patrouille non accessible aux acteurs ;</li> <li>• Non-respect des alertes météo ;</li> <li>• Non couverture en cas d'accident ;</li> <li>• Renseignements des rapports de sortie de surveillance non exhaustifs et non harmonisés ;</li> <li>• Non maîtrise du code de la pêche par la plupart des chefs station côtière ;</li> <li>• Absence de couverture sécuritaire sur les sorties à terre ;</li> <li>• Absence du statut du surveillant pêcheur ;</li> <li>• Insuffisance des moyens (vétusté du matériel, absence de pirogue de surveillance dans certains site, tenues, badges) ;</li> <li>• étroitesse de la zone de pêche strictement réservée à la pêche artisanale (largeur de 5km) au niveau de Joal à cause de la contiguïté entre la ZPP de la Petite Côte et l'AMP de Joal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mutualiser les moyens et effectuer des sorties communes</li> <li>• Former les équipes de surveillance sur le code de la pêche et les techniques de surveillance ;</li> <li>• Doter les brigades de surveillance de matériel (pirogue motorisée, tenues, badges) ;</li> <li>• Mettre en place d'une assurance pêche qui va prendre en compte la partie terrestre ;</li> <li>• Proposer un modèle de rapport de patrouille ;</li> <li>• Partager les rapports de patrouille avec les différentes parties prenantes ;</li> <li>• Augmenter le nombre de sorties ;</li> <li>• Appliquer les sanctions prévues ;</li> <li>• Effectuer les sorties à temps</li> </ul>

### 3.4.3. Communication/sensibilisation

Le deuxième trimestre, en matière de communication/sensibilisation, a été marqué par la poursuite des émissions radios avec les radios communautaires partenaires, l'évaluation de ces émissions dans trois (03) CLPA partenaires, la production d'une vidéo de capitalisation sur la convention locale, la poursuite du processus de réalisation de vidéos et de documents de capitalisation en appui à la visibilité du Projet.

*Poursuite des émissions radio pour appuyer la mise en œuvre des conventions locales.* Les programmes radiophoniques soutenant la mise en œuvre de CL au cours du trimestre sont

détaillés dans la section précédente. L'évaluation des émissions radio s'est poursuivie dans 4 CLPA : Ziguinchor et Kafountine du 19 au 23 février 2018 ; Rufisque/Bargny et Yenne/Dialaw du 14 au 16 mars 2018. L'évaluation a ciblé les stations de radio communautaires de Sud FM Ziguinchor et Kaf FM (Ziguinchor et Kafountine) et Jokko FM (Rufisque / Bargny et Yenne / Dialaw). L'accent a été mis sur la conformité des stations de radio avec les spécifications du projet et l'impact des programmes sur le comportement des acteurs de la pêche.



**Figure 32: Rencontre du bureau exécutif du CLPA de Ziguinchor lors de l'évaluation**

*Poursuite de l'évaluation des émissions radio dans quatre (04) CLPA.* L'évaluation des émissions radio s'est poursuivie dans quatre (04) CLPA : dans les CLPA de Ziguinchor et Kafountine du 19 au 23 février 2018 et dans les CLPA de Rufisque/Bargny et Yen/Dialaw du 14 au 16 mars 2018. Cette évaluation a concerné les radios communautaires Sud FM Ziguinchor et Kaf FM (Ziguinchor et Kafountine) et Jokko FM (Rufisque/Bargny et Yen/Dialaw) et s'est intéressée au respect des cahiers de charges par les radios concernées et d'autre part à l'impact des émissions sur le comportement des acteurs.

Comme lors du trimestre précédent, l'évaluation s'est faite via des focus groupes et des micro-trottoir avec les acteurs à la base (pêcheurs, femmes transformatrices et mareyeurs), les bureaux exécutifs des CLPA concernés, l'administration locale des pêches et les autorités religieuses/coutumières et municipales.

D'une manière générale, cette évaluation a corroboré les constats dressés lors de l'évaluation dans les Iles du Saloum à savoir : l'intérêt des acteurs pour ces émissions, l'impact des émissions sur la mise en œuvre des conventions locales (respect de certaines mesures tel le port du gilet et la non-capture de poissons immatures...) et le changement de comportement des acteurs. Les personnes sondées ont également apprécié non seulement la pertinence des thèmes d'émission développés mais aussi la compétence et l'expertise des personnes ressources mises à contribution pendant ces émissions et la couverture médiatique des activités de CLPA surtout par Sud FM Ziguinchor.

Pour ce qui est du respect du cahier de charges, l'évaluation a souligné la régularité des émissions auprès de Sud FM Ziguinchor et Jokko FM mais a aussi constaté des manquements

dans la diffusion des bandes annonce et dans la réalisation des émissions décentralisées/hors studio en l'occurrence à Jokko FM.

Ci-dessous une synthèse des recommandations faites par les acteurs à l'issue de cette évaluation

- Apporter un appui en matériel/équipement aux radios en l'occurrence des dictaphones pour Jokko FM, Sud FM Zig et Kaf FM et un ordinateur (Kaf FM).
- Diversifier les personnes ressources invitées aux émissions pour renforcer l'appropriation des émissions par l'ensemble des acteurs (Jokko FM)
- Signer un protocole avec une radio communautaire supplémentaire à Ziguinchor (Zig FM, GMS) dans le but de toucher le grand nombre d'acteurs
- Procéder à la rediffusion systématique des émissions à Sud FM Zig ;
- Relayer certains messages clés discutés lors des émissions au niveau des mosquées/églises et du crieur public.
- Renforcer les capacités des animateurs radio sur certaines thématiques (Code de la Pêche, LPSD/PA, etc.)
- Organiser des émissions décentralisées/hors studios en l'occurrence à Kaf FM et Jokko FM.
- Appuyer la sensibilisation sur les chartes de salubrité avec des affiches

***Sensibilisation des acteurs via des représentations théâtrales.*** Des représentations théâtrales ont été organisées dans les CLPA de Cayar et Ziguinchor dans le but de sensibiliser les acteurs respectivement sur la sécurité en mer et la pêche responsable. A Cayar, la prestation théâtrale a été organisée en étroite collaboration avec le CLPA et exécutée par une troupe locale « Yallay Mbaner ». Elle a été précédée d'une animation culturelle et ponctuée d'un jeu concours sur le CLPA et la sécurité en mer, ce qui a permis de mobiliser beaucoup d'acteurs et de les sensibiliser sur la thématique.



**Figure 33: Aperçu des acteurs et spectateurs à Cayar**

La représentation théâtrale à Ziguinchor a mobilisé beaucoup d'acteurs grâce à la publicité faite au tour de l'évènement (radio Sud FM Ziguinchor, affichages dans les principales artères de la ville, etc.) et à l'animation culturelle et traditionnelle (Coumpo/ danse de masques) qui a précédé le théâtre forum. Plusieurs autorités administratives (préfet), coutumières et religieuses ont assisté. Le théâtre forum a été assuré par une troupe locale professionnelle qui a interagi avec les spectateurs. Grâce à un jeu concours sur la pêche responsable suivi d'une distribution de t-shirts, les activités du CLPA et du projet USAID / COMFISH PLUS ont gagné en visibilité.

L'événement a sensibilisé les acteurs sur la pêche responsable et en particulier les mesures prises dans la convention locale de Ziguinchor.

### **Production de vidéos et documents de capitalisation.**

**Vidéos de capitalisation :** Dans le but de capitaliser les expériences du projet USAID/COMFISH Plus dans l'élaboration et la mise en œuvre des conventions locales, le projet a fait réaliser une vidéo sur la thématique en janvier 2018. La vidéo a été partagée via YouTube et des clés USB avec les principaux partenaires du projet.

Deux autres vidéos portant sur les expériences du projet dans le domaine de l'adaptation aux effets du changement climatique et de l'autonomisation des femmes transformatrices sont en cours de production et devraient être disponibles au cours du troisième trimestre.

*Documents de production.* Le projet a démarré le processus de rédaction de six documents de capitalisation ayant les titres suivants :

1. Plan national d'adaptation du secteur de la pêche et de l'aquaculture aux effets du changement climatique, horizon 2035 ;
2. Plan de gestion participatif des pêcheries de la sardinelle ;
3. Changement climatique et Pêche : expériences du projet USAID/COMFISH Plus ;
4. Emergence des CLPA dans la gouvernance des pêcheries artisanales au Sénégal ;
5. Autonomisation des femmes dans la transformation artisanale des produits halieutiques ;
6. Approche du projet USAID/COMFISH Plus en matière de cogestion des pêcheries artisanales ;

Le premier document de capitalisation a déjà été publié et est en cours de distribution auprès de partenaires ; quant aux autres documents, ils devront être disponibles pour la plupart au cours du troisième trimestre.

***Appui à l'organisation de la visite de l'Administratrice Adjointe de l'USAID Michelle Bekkering à Cayar.*** L'Administratrice Adjointe de l'USAID a visité le centre de transformation des femmes de Cayar le 28 février 2018. Le projet a travaillé avec USAID/Sénégal pour assurer la préparation et la visibilité de cette visite. L'Administratrice Adjointe a apprécié l'approche holistique du modèle de Cayar qui examine de multiples aspects de la capacité, y compris l'alphabétisation, la numératie et la santé, mais vise également à assurer la durabilité par des interventions complémentaires telles que la réduction des pertes.



**Figure 34: Michelle Bekkering, Administratrice Adjointe de l'USAID visite le centre de transformation des femmes de Cayar**

#### **4. ACTIVITES PLANIFIEES POUR LE TROISIEME TRIMESTRE**

Pour le prochain trimestre les principales activités prévues sont présentées en fonction des trois résultats intermédiaires.

**RI 1 : Les capacités des acteurs et des institutions sont renforcées à tous les niveaux pour une approche éco systémique de la cogestion visant une pêche durable et prenant en compte l'impact des changements climatiques.**

##### Composante 1 : renforcement de capacité institutionnelle

- Organiser des réunions de coordination et planification trimestrielles avec les services techniques et les CLPA ;
- Appuyer le renouvellement des CLPA ;
- Fournir un appui en matériel (fournitures de bureau) à 18 CLPA ;
- Suivre la mise en œuvre des plans d'action sur la mobilisation interne de fonds dans les CLPA ;
- Poursuivre l'évaluation des capacités organisationnelles des CLPA (OCA) avec l'appui technique de la mission de l'USAID ;
- Appuyer la mise en œuvre du plan d'action du réseau national des CLPA ;
- Appuyer l'élaboration de plan de travail annuel des CLPA (Rufisque)
- Organiser une rencontre d'évaluation de la formation sur l'archivage des CLPA

## Composante 2 : Elaboration de CL comme outil de mise en œuvre des PGP (Sine Saloum)

- Vulgariser les conventions locales validées (distribution des copies, émissions radio, séances de vulgarisation au niveau des collègues par les relais)
- Renforcer les capacités des CLPA pour la mise en œuvre de la convention locale (Formation en surveillance participative, gestion administrative et financière, élaboration de plan de travail annuel) au Sine Saloum ;
- Appuyer le renouvellement des membres de 2 CLPA (Foundiougne et Sokone)

## Composante 3 : Renforcement des capacités de lutte contre la pêche INN

- Appuyer la surveillance participative dans 12 CLPA ;
- Appuyer la DPSP à renforcer les capacités des CLPA dans le cadre de la lutte contre la pêche INN ;
- Appuyer l'équipement des brigades de surveillance participative ;
- Appuyer l'organisation de rencontres au niveau national pour mettre en place un groupe de travail pour la lutte contre la pêche INN ;
- Poursuivre les démarches pour l'organisation du voyage d'études à Washington D. C. pour échange d'expériences avec des organismes américains impliqués dans la pêche INN ;

## Composante 4 : Plan national d'adaptation Pêches

### ***Appui à la mise en œuvre du Plan National d'Adaptation Pêche et Aquaculture***

- Mettre en place les groupes thématiques de la Plateforme Nationale PN-PCC/SN
- Organiser 4 sessions de formation des membres de la PN-PCC/SN en changement climatique, suivi évaluation de projet, gestion, finances climatiques et élaboration de projets/programmes
- Mettre en place une Plateforme locale Pêche/Changement Climatique en partenariat avec la DEEC, le COMNACC, le MPEM, la DPM et le CLPA (CLPA Mbour), Phase pilote.

### ***Appui à la mise en œuvre des plans locaux d'adaptation de la Grande Côte***

- Appuyer le fonctionnement et à la mise en œuvre des plan annuels d'action des comités de suivi et pilotage des plan locaux d'adaptation de Ziguinchor, Kafountine et Saint Louis (neuf cahiers de charges sont élaborés et validés pour les trois CLPA (avec comme activités retenues : Appui institutionnel des AMP (Niaguis, Saint Louis Abéné, Direction des Parcs Nationaux, Renforcement de capacités des acteurs). Avril- Juin 2018 ;
- Appuyer la mise en place et le fonctionnement de cellules de vielle pour la sécurité en mer (renforcement de capacités /sessions de formation au grand public) et renforcement du cadre de partenariat ANACIM, CINSERE, USAID/COMFISH Plus.

**RI 2 : Les stratégies, politiques et bonnes pratiques en matière de gouvernance sont identifiées, testées, évaluées et appliquées pour renforcer la résilience des écosystèmes face aux menaces sur la conservation de la biodiversité et aux risques climatiques.**

- Mettre en œuvre le PGP sardinelle : Grande Côte Sud, Cap Vert et Petite Côte ;
- Organiser des rencontres mensuelles pour le suivi de la mise en œuvre des plans d'action annuel dans 3 zones : Grande Côte Sud, Cap Vert et Petite Côte (services de pêche et Unité)
- Organiser des rencontres du cadre scientifique ;
- Appuyer l'organisation de rencontres trimestrielles de l'unité zonale de mise en œuvre (UZM) pour l'évaluation de la mise en œuvre du PGP sardinelles dans 3 zones : Grande Côte Sud, Cap Vert et Petite Côte ;
- Organiser des ateliers de validation du PGP ethmalose au Sine Saloum ;
- Démarrer la mise en œuvre du PGP ethmalose ;
- Effectuer des missions d'échantillonnage dans les AMP de Sangomar et de Gandoul (Sine-Saloum) avec l'IUPA
- Effectuer des missions d'échantillonnage dans les AMP de Niamones-Kalounayes et Casabalantacounda (Casamance) avec l'IUPA.
- Les échantillonnages mensuels seront poursuivis au niveau des mêmes stations de Joal et Saint-Louis. La même stratégie d'échantillonnage sera maintenue. L'ensemble des données acquises au laboratoire sera traité. Une analyse comparative des paramètres biologiques (croissance et reproduction) sera réalisée entre les deux sites. Un rapport final sera rédigé et l'atelier de fin de projet organisé par IFAN

**RI 3 : L'augmentation des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs artisans encourage la poursuite des efforts en faveur d'une pêche durable.**

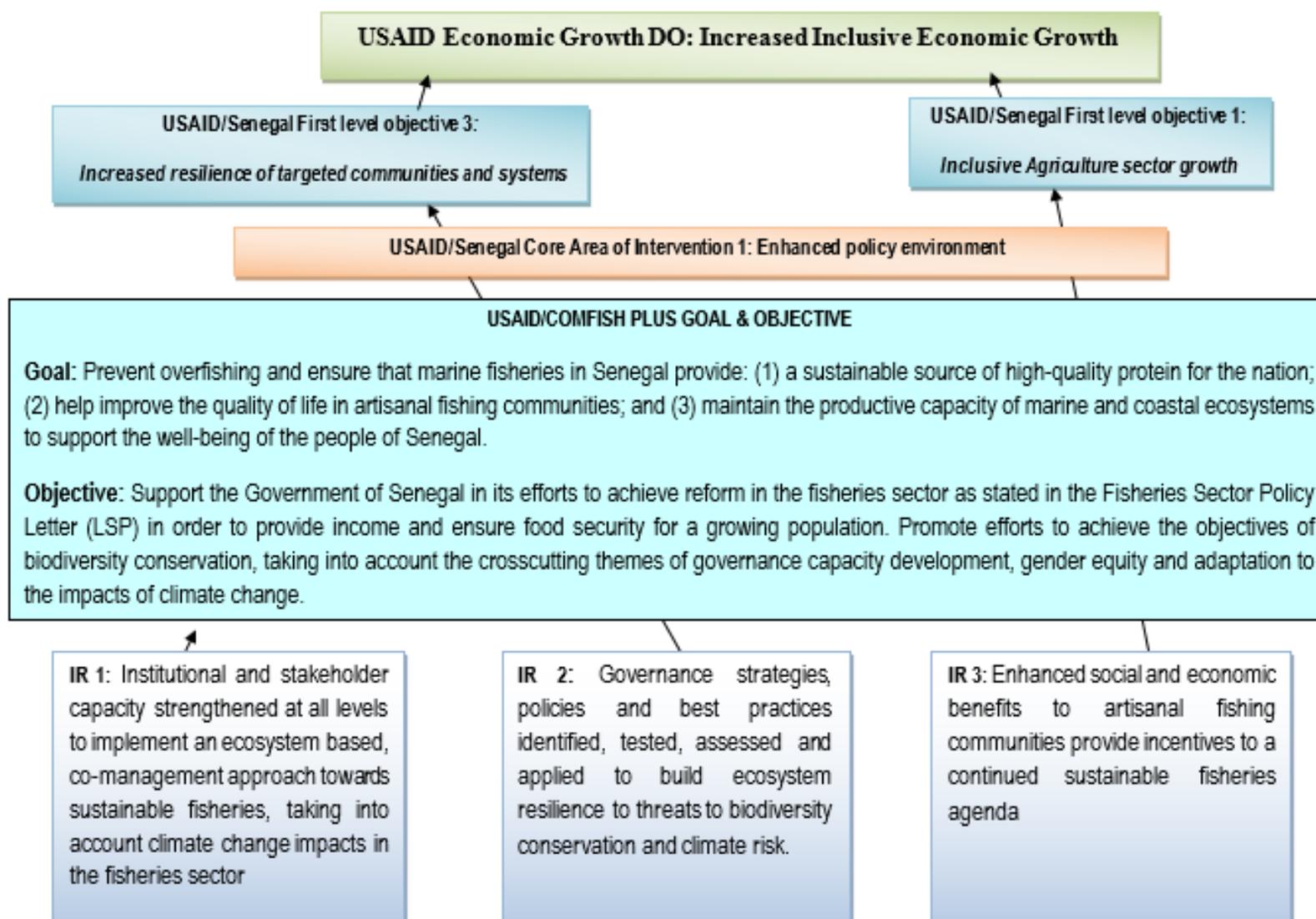
- Evaluation à mi-parcours du programme d'alphabétisation fonctionnelle et suivi des classes.
- Réception des aires de transformation artisanale de Yenne Todd, Mbaling Village et Pointe Sarène réhabilitées avec l'appui du projet USAID/COMFISH Plus ;
- Renforcement de capacités des femmes transformatrices de Mbaou/Fass Boye /Pencum Sénégal et Goxu Mbaac en appui à leur dynamique organisationnelle ;
- Visites d'échanges entre sites (partage d'expérience sur les bonnes pratiques de gestion financière et administrative, respect des normes et techniques d'hygiène-qualité de transformation et dynamique organisationnelle). Missirah sur la thématique Dynamique organisationnelle ;
- Session pratiques de renforcement de capacités des femmes transformatrices (Guéréo, Yenne Todd, Missirah et Domaine bi) ;
- Restitution de l'étude socio-économique sur l'appui du projet aux femmes à travers 3 sites pilotes (bien être socio-économique) ;
- Appui en AGR aux femmes transformatrices du comité de salubrité Saly ;

- Démarrage de la phase test d'installation séchoirs solaires avec l'Agence Nationale des Energies Renouvelables pour un site pilote (Cayar) et renforcement de capacités des bénéficiaires sur leurs utilisations ;
- Suivi des AGR Site Diamniadio (maraichage)

### **Activités de communication planifiées pour le prochain trimestre**

- Poursuite des émissions radios dans les CLPA partenaires du projet ;
- Publication et distribution de six documents de capitalisation du projet ;
- Réalisation et distribution de deux vidéos sur les changements climatiques et l'autonomisation des femmes ;
- Organisation de la cérémonie de clôture du projet USAID/COMFISH Plus ;
- Formation des facilitateurs et relais sur comment prendre des photos ;
- Finalisation du transfert du SIG à la DPM ;
- Evaluation et poursuite de l'archivage électronique dans 3 CLPA ;
- Présentation de l'application SIG développée au courant du mois février et rédaction du rapport final d'exécution par le CSE.

## Annexe 1. Cadre des résultats de USAID/COMFISH Plus



## Annexe 2. Performance du deuxième trimestre de FY 18

Indicator Statement	Baseline year	Baseline value	LOP Target	Year 1 FY17 Actual	Year 2 FY18 Target	Q1 Actual	Q2 Actual	Q3 Actual	Q4 Actual	YR2 FY18 Actual	Observations
1. Number of individuals who have received USG supported short term agricultural sector productivity or food security training (EG.3.2-1)	2016	3557	6650	M=2534 F=1486 T=4020	<b>3150</b>	M=704 F=329 T=1033	<b>M=1601 F=829 T=2430</b>				89 workshops trained 2430 people, including 829 women. The 43 (48%) workshops in Sine Saloum for the 7 new CLs and Ethmalose FMP development this quarter resulted in achievement of the annual target already in quarter 2.
2. Number of people trained in sustainable natural resources management and/or biodiversity conservation as a result of	2016	3557	6650	M=2534 F=1486 IUUF=4020 T=4020	<b>3150</b>	M=704 F=329 IUUF=1033 T=1033	<b>M=1601 F=829 IUUF=2430 T=2430</b>				Includes 40 persons trained during the 29 participatory surveillance outings carried out by the 10 supported CLPAs.

Indicator Statement	Baseline year	Baseline value	LOP Target	Year 1 FY17 Actual	Year 2 FY18 Target	Q1 Actual	Q2 Actual	Q3 Actual	Q4 Actual	YR2 FY18 Actual	Observations
USG assistance (EG.10.2-4)											
3. Number of people supported by the USG to adapt to the effects of climate change (EG.11-5)	2015	109,329	109,329	109,329	<b>109,329</b>	109,329	<b>109,329</b>				109,329 fishers continue to benefit from climate services provided by ANACIM due to the SMS platform put in place by the project.
4. Number of laws, policies, regulations, or standards addressing climate change adaptation formally proposed, adopted, or implemented as supported by USG assistance (EG.11-3)	2016	13	9	8	<b>4</b>	5	<b>1</b>				1 Regulation for revolving funds for the women of SENDOU

Indicator Statement	Baseline year	Baseline value	LOP Target	Year 1 FY17 Actual	Year 2 FY18 Target	Q1 Actual	Q2 Actual	Q3 Actual	Q4 Actual	YR2 FY18 Actual	Observations
5. Number of people trained in climate change adaptation supported by USG assistance (EG.11-1)	2016	1116	2090	M=488 F=932 T=1420	<b>990</b>	M=182 F=251 T=433	<b>M=121 F=226 T=347</b>				15 training workshops permitted resilience training on themes from fish product processing to functional literacy to organizational development and revenue generating activities
6. Number of fishery users to whom tailored Climate Information Services (CIS) are made available (custom)	2015	109,329	109,329	109,329	<b>109,329</b>	109,329	<b>109,329</b>				ANACIM platform supported by the project continues to distribute early warning weather alerts to 109,329 fishers across Senegal
7. Number of fishery beneficiaries with effective access to and understanding of CIS (custom)	2016	961	1100	961 (continuing) 156 (new) T=1117	<b>100</b>	0	<b>M=264 F=42 T=306</b>				During this quarter ANACIM did training sessions in Diogu�, Oukout, Diouloulou, Baila, Nyassia, Niaguis and Elinkine

Indicator Statement	Baseline year	Baseline value	LOP Target	Year 1 FY17 Actual	Year 2 FY18 Target	Q1 Actual	Q2 Actual	Q3 Actual	Q4 Actual	YR2 FY18 Actual	Observations
8. Number of people using climate information or implementing risk-reducing actions to improve resilience to climate change as supported by USG assistance (EG.11-6)	2015	109,329	109,329	109,329	<b>109,329</b>	109,329	<b>109,329</b>				The 109,329 fishers continue to use climate services distributed by ANACIM through the platform and other channels
9. Number of farmers and others who have applied improved technologies or management practices with USG assistance (EG.3.2-17)	2016	42,837	23,323	20,952	<b>9,330</b>	20,952 continuing in 10 CLPA	<b>20,952 continuing 6862 new</b>				Fisheries actors in the new zones of Sine Saloum are integrated as new CLs have been established for Toubacouta, Missirah, Sokone, Foundiougne, Niodior, Bassoul and Djinrda.

Indicator Statement	Baseline year	Baseline value	LOP Target	Year 1 FY17 Actual	Year 2 FY18 Target	Q1 Actual	Q2 Actual	Q3 Actual	Q4 Actual	YR2 FY18 Actual	Observations
10. Number of local fishery organizations able to disseminate CIS (custom)	2016	0	32 (CLPAs)	35	<b>32</b>	35 continuing	<b>35 continuing 4 new</b>				ANACIM trained new CLPAs this quarter: Diouloulou, Baila, Niaguis and Nyssia
11. Number of hectares of biologically significant areas under improved natural resource management as a result of USG assistance (EG.10.2-2)	2016	1,404,565	1,484,206	1,404,565	<b>1,484,206</b>	1,404,565	<b>1,404,565</b>				The new CLs in Sine Saloum and Casamance will be integrated in quarter 4.
12. Number of institutions with improved capacity to assess or address climate change	2016	0	250	58	<b>100</b>	32	<b>39</b>				This quarter, 39 institutions (CLPA, OCB, state services) were trained

Indicator Statement	Baseline year	Baseline value	LOP Target	Year 1 FY17 Actual	Year 2 FY18 Target	Q1 Actual	Q2 Actual	Q3 Actual	Q4 Actual	YR2 FY18 Actual	Observations
risks supported by USG assistance (EG.11-2)											
13. Number of fishery organizations that are represented in the Steering Committee and governance structure of CINSERE (custom)	2016	0	1 ASPRODEB represents CLPAs	0	1	0	0				No Steering Committee held this quarter
14. Number of for-profit private enterprises, producers organizations, water users associations, women's groups, trade	2016	0	100	63	90	30	65				65 CLPAs, women's groups and associations have benefited from capacity building in organizational development

Indicator Statement	Baseline year	Baseline value	LOP Target	Year 1 FY17 Actual	Year 2 FY18 Target	Q1 Actual	Q2 Actual	Q3 Actual	Q4 Actual	YR2 FY18 Actual	Observations
and business associations, and community based organizations (CBOs) receiving USG food security related organizational development assistance (EG.3.2-4)											
<b>15. Number of households benefiting directly from USG interventions (EG.3-1)</b>	2016	16,533	17,000	16,533	<b>17,000</b>	16,533 continuing	<b>16,533 continuing 2,398 new</b>				16,533 households from 10 CLPAs continue to benefit as well as 2,398 new households from 7 CLPAs in Sine Saloum: Toubacouta, Missirah, Sokone, Foundiougne, Niodior, Bassoul and Djinrda

Indicator Statement	Baseline year	Baseline value	LOP Target	Year 1 FY17 Actual	Year 2 FY18 Target	Q1 Actual	Q2 Actual	Q3 Actual	Q4 Actual	YR2 FY18 Actual	Observations
16. Number of hectares of biologically significant areas showing improved biophysical conditions as a result of USG assistance (EG.10.2-1)	2016	0	1,404,565	n/a	1,404,565	n/a	n/a				To be reported at the end of FY 2018 with the CRODT stock status study
17. Number of people with improved economic benefits derived from sustainable natural resource management and/or biodiversity conservation	2016	0	2,151	140	1,151	n/a	n/a				To be reported at the end of FY 2018 with the impact study underway

Indicator Statement	Baseline year	Baseline value	LOP Target	Year 1 FY17 Actual	Year 2 FY18 Target	Q1 Actual	Q2 Actual	Q3 Actual	Q4 Actual	YR2 FY18 Actual	Observations
as a result of USG assistance (EG.10.2-3)											
18. Number of laws, policies, or regulations that address biodiversity conservation and/or other environmental themes officially proposed, adopted, or implemented as a result of USG assistance (EG.10.2-5)	2016	28	8	11	5	11	6				<p>1 <i>Ethmalosa</i> FMP in Sine Saloum proposed for the CLPAs of Toubacouta, Missirah, Djirnda, Bassoul, Niodior, Foundiougne, Fimela and Palmarin</p> <p>4 CLs adopted for the CLPAs of Foundiougne, Bassoul, Niodior and Djirnda</p> <p>1 Regulation for revolving funds for women from SENDOU</p>

### Annexe 3. Rapport financier du deuxième trimestre de FY18

#### Rapport des dépenses de la période : 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2018

		Approved Y2 Budget	Y2Q1	Y2Q2	Cumulative Expense	Balance
Personnel (includes student assistant and summer recontracting)		\$ 257,175	\$ 57,665	68,365	\$ 126,030	\$ 131,145
Fringe		\$ 143,951	\$ 31,832	34,100	\$ 65,932	\$ 78,019
Consultants and In country Staff		\$ 841,721	\$148,175	150,628	\$ 298,803	\$ 542,918
Local Staff	\$387,449				\$ -	
Local Staff fringe benefits	\$190,787				\$ -	
Local consultants and service providers	\$263,485				\$ -	
Subcontracts		107,269	\$ 47,629	31,212	\$ 78,841	\$ 28,428
Other direct costs		438,454	\$ 27,795	244,999	\$ 272,793	\$ 165,661
Travel		335,587	\$106,474	8,351	\$ 114,825	\$ 220,762
Capital Equipment		\$ -	\$ -	-	\$ -	\$ -
Total Direct		\$2,124,158	\$419,569	537,656	\$ 957,225	\$1,166,933
Indirect		\$ 541,805	\$105,398	137,327	\$ 242,724	\$ 299,080
Total Direct and Indirect		\$2,665,963	\$524,967	674,982	\$1,199,949	\$1,466,014

#### Annexe 4. Plan de suivi environnemental (EMMP) Trimestre 2/FY18

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
<p>Engaging the government, supporting local communities, planning and outreach</p> <p>Education, technical assistance, and training of stakeholders</p> <p>Technical studies, research and analyses</p> <p>Awareness, outreach and behavior change communications</p> <p>Study tours and peer to peer exchanges</p> <p>Training of government employees</p> <p>Supporting CLPAs and fisherman groups to enforce</p>	<p>Activities that aim to increase public participation in policy making including engaging the government in dialogue at the local and central level to better manage marine fisheries and combat IUU fishing; mobilization of communities for development and enforcement of laws and regulations protecting natural resources; community planning and strategy development present no foreseeable adverse environmental impacts. Per section 3.10 of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE, these activities are determined to be Categorical Exclusions.</p>	<p>No mitigation measures</p>	<p>CoP</p>	<p>Workplans, Quarterly Reports, and materials prepared for capacity building, training, and studies</p>	<p>Review of materials</p>	<p>Quarterly</p>

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
<p>laws and regulations around fishing practices</p> <p>Realizing behavior change and achieving co-management</p>						
<p>Influencing government policies</p> <p>Building the capacity of stakeholders at all levels of governance (fisheries administration and CLPA institutions, research and education)</p> <p>Improving the sustainability of fishery resources and coastal and marine ecosystems by promoting best practices</p>	<p>All activities that may directly affect fish production and marine resources must evaluate how activities to be implemented will interact with the environment.</p> <p>Environmental impacts of capture marine fisheries include overharvesting; catch of unwanted or undersized (juvenile) fish stocks; destructive fishing practices (destructive gear, bottom structure damage, use of toxic substances, and dynamite fishing); lost gear and nets (“ghost” fishing leading to additional depletion of resources and damage to non-target species such as turtles, marine mammals, and birds); ecosystem stress; and changes in fish population structures.</p>	<p>Inclusion of fishers in sustainable fisheries management, monitoring and enforcement of management measures</p> <p>Training, demonstration, and enforcement of fisheries rules that reduce over-exploitation, destructive fishing practices, and catch of non-target fish and juveniles.</p>	<p>CoP and Senior Fisheries Officer</p>	<p>Local Conventions and FMPs</p> <p>CLPA meeting minutes and reporting</p>	<p>Review of implementation of Local Conventions and FMPs</p> <p>CLPA reports and consultations</p>	<p>Quarterly</p>

<b>Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE (April 2016)</b>	<b>Environmental Threats</b>	<b>Mitigation Measures</b>	<b>Who is Responsible for Monitoring?</b>	<b>Sources of Verification</b>	<b>Monitoring Method</b>	<b>Frequency of Monitoring</b>
	<p>Additional information for impact and mitigation planning related to fisheries can be found at the USAID's Sector Environmental Guidelines: <a href="http://www.usaidgems.org/Sectors/fisheries.htm">http://www.usaidgems.org/Sectors/fisheries.htm</a></p> <p>And at <a href="https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1865/FishAquaGuide14Jun13Final.pdf">https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1865/FishAquaGuide14Jun13Final.pdf</a></p>	<p>Insurance program which supports participatory enforcement thereby reducing bad fishing practices.</p> <p>Co-management capacity development with CLPAs and coordination and collaboration at the central and local level</p> <p>Ecosystem-based fisheries management strategies</p> <p>Use of local and scientific knowledge in</p>				

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
		fisheries planning and management				
<p><b>Post-harvest fisheries activities including:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Improved processing methods, equipment, storage, packaging, transport and sales</li> <li>- Small scale construction to improve landing sites, and processing facilities</li> <li>- Small scale construction and rehabilitation for water and sanitation structures</li> <li>- Development of Best Practice Processing Compacts (including handling and food safety) with groups of women processors</li> </ul>	<p>Improved facilities could result in disturbance to existing landscape/ habitat and sensitive ecosystems, or degrade water resources, cause sedimentation to surface waters or contamination of groundwater and surface water.</p> <p>Increasing the demand and value of fish products, packaging, and marketing could in theory give incentive to increase fishing effort and contribute to overfishing.</p> <p>Fish processing effluents and solid waste may produce adverse effects on the receiving coastal and marine environment.</p> <p>Land use change related to small-scale construction may disturb habitat and local hydrology. Runoff from cleared ground or materials stockpiles during construction can</p>	<p>A technical monitoring committee monitors construction and evaluates its compliance with validated plans and ensures that building permits and licenses are obtained as appropriate and necessary.</p> <p>No activities at sites within 30 meters of a permanent or seasonal stream or water body.</p>	CoP	<p>Construction plans/ designs and photos of all facilities constructed</p> <p>Official government approvals of construction</p> <p>FMPs and Local Conventions to</p>	<p>Review of approved plans and documents, site inspection, photos, and periodic review of performance related to Codes of Good Practice</p> <p>Consultations with CLPA Committees</p>	Quarterly

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
<p>- Strengthening the role of women in the fisheries value chain through management training and support for women fish processing associations</p> <p>Fish processing is addressed by section 3.7 of the PIEE <b>(Post-harvest and food processing activities)</b>.</p>	<p>result in sedimentation/fouling of surface waters. Construction may result in standing water on-site, which readily becomes breeding habitat for mosquitoes and other disease vectors; this is of particular concern as malaria is endemic in most of Senegal.</p> <p>Increased and air and noise pollution can result during construction or rehabilitation from the actions of construction equipment and workers.</p> <p>Local procurement of construction materials (timber, fill, sand and gravel, etc.) may have adverse local impact</p> <p>Smoke drying fish may have safety and health risks for fish processors and fish processing may generate odor pollution.</p> <p>Discharge of waste water to may degrade coastal and aquatic habitat</p> <p>Inefficient smoke drying with wood contributes to deforestation</p> <p>Impacts related to small-scale construction are found in Section 3.5 of the PIEE <b>(Building productive infrastructure)</b></p>	<p>During periodic site visits questions are raised and improvement measures proposed.</p> <p>Codes of good practice are developed and adopted by all members of fish processing groups, including safeguards to protect workers from occupational safety and health hazards.</p> <p>Codes of Good Practice include agreement to not purchase or process juvenile fish</p> <p>Fisheries management plans (FMP) and Local</p>		<p>prevent overfishing</p> <p>Technical reports</p> <p>Codes of Good Practice (hygiene and agreement to not process juvenile fish)</p>		

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
		<p>Conventions developed and implemented to prevent overfishing and illegal fishing.</p> <p>Support for medium to large scale fish processing activities will require Positive determination and an EA.</p> <p>Review USAID Food Processing sector guide:</p> <p><a href="http://www.usaid.gov/DocumentCenter/View/158447/USAID_MSE_Sector_Guideline_Food_Processing_2013.pdf">http://www.usaid.gov/DocumentCenter/View/158447/USAID_MSE_Sector_Guideline_Food_Processing_2013.pdf</a></p>				

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PREE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
		<p>And small scale construction guidelines:  <a href="http://www.usaidgms.org/sectorGuidelines.htm">http://www.usaidgms.org/sectorGuidelines.htm</a> )  <a href="http://www.usaidgms.org/Documents/VisualFieldGuides/ENCAP_VslFldGuide--Construction_22Dec2011.pdf">http://www.usaidgms.org/Documents/VisualFieldGuides/ENCAP_VslFldGuide--Construction_22Dec2011.pdf</a></p>				
<p><b>Adaptation to global climate change activities</b> including:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planting vegetation or trees for coastal protection</li> <li>- Improved fish processing to increase resilience of fisheries sector households</li> <li>- Support to protect life and property at sea, including weather alerts and safety at sea programs</li> </ul>	<p>Implementation of adaptation measures may involve alteration of nearshore sediment patterns resulting in displaced or accelerated erosion of beachfronts.</p> <p>Adaptation measures may disturb natural habitat and sensitive ecosystems, result in marine pollution from soil erosion, alter local hydrology, and cause biodiversity loss from land fragmentation.</p>	<p>Vulnerability assessments</p> <p>Formally approved Adaptation Plans and implementation of adaptation actions with no foreseeable adverse environmental impacts.</p>	<p>COMFIS H Plus Climate Change Officer</p>	<p>Reports, adaptation plans, Local Conventions and FMPs</p>	<p>Review of reports and monitoring implementation of adaptation measures</p>	<p>Quarterly</p>

<b>Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE (April 2016)</b>	<b>Environmental Threats</b>	<b>Mitigation Measures</b>	<b>Who is Responsible for Monitoring?</b>	<b>Sources of Verification</b>	<b>Monitoring Method</b>	<b>Frequency of Monitoring</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coastal development setbacks</li> <li>- Inclusion of climate change considerations in fisheries management plans and CLPA Local Conventions</li> </ul>		Avoidance of hard structures and beach nourishment in favor of soft solutions, e.g. restoration of natural vegetation for erosion and flood control.				

## Annexe 5. Rapport de suivi environnemental (EMMR) Trimestre 2/FY18

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management P1EE (April 2016)	Monitoring/mitigation measure	Responsible party	Monitoring Plan			Monitoring method	Cost estimate (USD)	Monitoring Log		
			Indicator	Source of verification	Reporting frequency of monitoring			Date	Result	Follow-up
<p>Engaging the government, supporting local communities, planning and outreach</p> <p>Education, technical assistance, and training of stakeholders</p> <p>Technical studies, research and analyses</p> <p>Awareness, outreach and behavior change communications</p> <p>Study tours and peer to peer exchanges</p> <p>Training of government employees</p> <p>Supporting CLPAs and fisherman groups to enforce laws and</p>	<p>No mitigation measure.</p> <p>The stakeholders were trained on sustainable management of fisheries resources, fishing code and fisheries legislation, hence contributing to a positive impact on the environment.</p>	<p>Project Manager (CoP)</p>	<p>-Number of people trained</p> <p>-Number of institutions strengthened</p>	<p>AMELP Workplans, Quarterly Reports, and materials prepared for capacity building, training, and studies</p> <p>Technical reports</p>	<p>Quarterly</p>	<p>Collection of data by the field staff</p> <p>Review of materials by the M&amp;E and CoP</p>	<p>No cost</p>	<p>All year</p>	<p><b>2430 stakeholders trained</b></p> <p><b>65 CLPA and fisherman groups</b></p>	<p>- Field visits</p> <p>- Training summary reports</p> <p>- Entretien avec le Staff Technique</p>

regulations around fishing practices Realizing behavior change and achieving co-management.										
Influencing government policies Building the capacity of stakeholders at all levels of governance (fisheries administration and CLPA institutions, research and education) Improving the sustainability of fishery resources and coastal and marine ecosystems by promoting best practices	Inclusion of fishers in sustainable fisheries management, monitoring and enforcement of management measures  Training, demonstration, and enforcement of fisheries rules that reduce over-exploitation, destructive fishing practices, and catch of non-target fish and juveniles.  Insurance program which supports participatory	CoP and Senior Fisheries Officer	-Types of participants in the processes of elaboration and implementation of the various strategies and policies developed  -Number of people and institutions trained in sustainable and participatory resource management  -Number of participatory monitoring trips	AMEPL Workplans, Quarterly Reports, and materials prepared for capacity building, training, and studies	Quarterly	Collection of data by the field staff  Review of materials by the M&E and CoP  Review of implementation of Local Agreements and FMPs  CLPA reports and consultations	Cost \$2,030 US	All year	<b>29 participatory monitoring trips</b>  <b>1 Ethmalosa FMP from Sine Saloum proposed for the CLPA of Toubacouta, Missirah, Djirnda, Bassoul, Niodior, Foundiougne, Fimela</b>	- Field visits - Training summary reports - Interviews with technical staff

	<p>enforcement thereby reducing bad fishing practices.</p> <p>Co-management capacity development with CLPAs and coordination and collaboration at the central and local level</p> <p>Support to the CLPA Network setting up</p> <p>Ecosystem-based fisheries management strategies</p> <p>Use of local and scientific knowledge in fisheries planning and management</p>		<p>-Number of activities to monitor and evaluate implementation of strategies developed</p> <p>Implementation of joint research units at local level</p> <p>Implementation of the consultation framework for sardinella FMPs</p>						<p><b>and Palmarin</b></p> <p><b>4 CLs adopted for the CLPAs of Found-iougne, Bassoul, Niodior and Djirnda</b></p>	
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

<p><b>Post-harvest fisheries activities including:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Improved processing methods, equipment, storage, packaging, transport and sales</li> <li>- Small scale construction to improve landing sites, and processing facilities</li> <li>- Small scale construction and rehabilitation for water and sanitation structures</li> <li>- Development of Best Practice Processing Compacts (including handling and food safety) with groups of women processors</li> <li>- Strengthening the role of women in the fisheries value chain through management training and support for women fish processing associations</li> </ul> <p>Fish processing is addressed by section 3.7</p>	<p>A technical monitoring construction committee monitors construction and evaluates its compliance with validated plans and ensures that building permits and licenses are obtained as appropriate and necessary.</p> <p>No activities at sites within 30 meters of a permanent or seasonal stream or water body.</p> <p>During periodic site visits questions are raised and improvement measures proposed.</p> <p>Codes of good practice are</p>	<p>CoP and Climate change officer</p>	<p>-The modern processing unit</p> <p>-Equipment: number of fish-drying racks</p> <p>-Number of ovens</p> <p>-Number of potable water sources</p> <p>-Number of loans</p> <p>Code of conduct</p> <p>Local convention</p> <p>Number of assessment and monitoring of code of conduct implementation</p> <p>Fisheries plans</p>	<p>AMEPL Workplans</p> <p>Quarterly Reports, and materials prepared for capacity building, training, and studies,</p> <p>Code of conduct</p> <p>Monitoring and assessment reports</p>	<p>Quarterly</p>	<p>Field visits</p> <p>Evaluation and monitoring Meetings</p> <p>Data collected by the field staff or partners</p>	<p>No cost</p>	<p>All year</p>	<p><b>Cayar: exchange visits with 14 hygiene committees</b></p> <p><b>2 site visits (Hygiene committees Diamniadio &amp; Missirah)</b></p> <p><b>4 site visits (women's assoc. Goxu Mbaac, Pencum Sénégal, Fasse Boye &amp; Mbaou)</b></p> <p><b>Meeting for development of by-laws, annual</b></p>	<p>Follow up on maintenance of processing site and of its equipment M&amp;E visit</p> <p>Follow up on the implementation of action plans</p> <p>Follow up on use of administrative and financial management tools</p>
--	---	---------------------------------------	--	---	------------------	--	----------------	-----------------	---	---

<p>of the PIEE (<b>Post-harvest and food processing activities</b>)</p>	<p>developed and adopted by all members of fish processing groups, including safeguards to protect workers from occupational safety and health hazards.</p> <p>Codes of Good Practice include agreement to not purchase or process juvenile fish</p> <p>Fisheries management plans (FMP) and Local Agreements developed and implemented to prevent overfishing and illegal fishing.</p> <p>Support for medium to large scale fish</p>								<p><b>workplan and communications strategy on PN-PCC/SN</b></p> <p><b>Sharing &amp; validation of ToR for Local Adaptation Plans Kafontaine &amp; Saint Louis to support the annual work plan</b></p> <p><b>Capacity strengthening of women processors of Yen Todd, Point Sarène, Missirah, Cayar &amp;</b></p>	
---	---	--	--	--	--	--	--	--	---	--

	<p>processing activities will require Positive determination and an EA.</p> <p>Review USAID Food Processing sector guide:</p> <p><a href="http://www.usaidgems.org/Documents/MSEs/USAID_MSE_Sector_Guideline_Food_Processing_2013.pdf">http://www.usaidgems.org/Documents/MSEs/USAID MSE Sector Guideline Food Processing 2013 .pdf</a></p> <p>And small scale construction guidelines:  <a href="http://www.usaidgems.org/sectorGuidelines.htm">http://www.usaidgems.org/sectorGuidelines.htm</a> )  <a href="http://www.usaidgems.org/Documents/VisualFieldGuides/ENCAP_VsIFldGuide--Construction_22Dec2011.pdf">http://www.usaidgems.org/Documents/VisualFieldGuides/ENCAP_VsIFldGuide--Construction_22Dec2011.pdf</a></p>								<p><b>Guéreo for value added products</b></p>	
--	---	--	--	--	--	--	--	--	---	--

<p><b>Adaptation to global climate change activities</b> including:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planting vegetation or trees for coastal protection</li> <li>- Improved fish processing to increase resilience of fisheries sector households</li> <li>- Support to protect life and property at sea, including weather alerts and safety at sea programs</li> <li>- Coastal development setbacks</li> <li>- Inclusion of climate change considerations in fisheries management plans and CLPA Local Agreements</li> </ul>	<p>Vulnerability assessments</p> <p>Formally approved Adaptation Plans and implementation of adaptation actions with no foreseeable adverse environmental impacts.</p> <p>Avoidance of hard structures and beach nourishment in favor of soft solutions, e.g. restoration of natural vegetation for erosion and flood control.</p>	<p>COMFIS H Plus Climate Change Officer</p>	<p>Number of Plans, policies, strategies, adaptation rules/regulations</p> <p>-Number of hygiene charters</p> <p>Number of monitoring committees</p>	<p>AMEPL Strategic documents</p> <p>Activities Reports etc.</p>		<p>Field visits</p> <p>Evaluation and monitoring Meetings</p> <p>Data collected by the field staff or partners</p>	<p>cost 2,000 \$US</p>		<p><b>1 Regulation for revolving funds for women from SENDOU</b></p>	<p>Field visit Training Assessments</p>
---	--	---	--	---	--	--	------------------------	--	--	---